L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Vol. III, Numéro 42 Le numéro 5 sous. "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte"—*Racine*. Sudbury, Ont., jeudi 5 avril 19445

Lettre d'Ottawa

UN SEUL PARTI S'OPPOSE A LA PARTICIPATION DU CANADA A LA CONFERENCE DE SAN-FRANCISCO

Les cinq membres du Mouvement des indépendants votent contre la résolution du premier ministre.—M. King nie qu'il n'ait pas fait tout son devoir envers l'Empire britannique, depuis qu'il est premier ministre.—Vouloir que l'Empire par le d'une seule voix est une impossibilité.—Les élections de l'Ontario rendent incertaine la date des élections fédérales.— M. Maxime Raymond, leader du Bloc populaire, prononce un magistral discours.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa.—Le débat sur la participation du Canada à la conférence de San-Francisco est enfin terminé. On croyait qu'il serait court; il a duré sept jours; plus de soixante députés ont exposé leur opinion.

M. King, cependant, n'a pas réussi à obtenir l'unanimité du parlement. Au début du discours qu'il prononça en mettant fin au débat, il s'adressa directement au Mouvement des indépendants et, dans un pressant appel, il le pria de revenir sur sa décision, d'appuyer l'envoi d'une délégation à la conférence de San-Francisco ou de s'abstenir de voter sur la résolution, afin que l'on irradie point à travers le monde, que des membres du parlement canadien refusent de promouvoir un organisme international de paix.

Malgré toute l'éloquence que le premier ministre déploya et en dépit des solides raisons qu'il apporta, le Mouvement des indépendants s'en tint à la position qu'il avait prise au cours du débat. Lors de la mise au vote de la résolution du premier ministre, les membres de ce groupe politique se prononcèrent tous contre l'acceptation de l'invitation faite au Canada de participer à la conférence de San-Francisco. Ce sont MM. Frédéric Dorion, de Charlevoix-Saguenay; Wilfrid Lacroix, de Québec-Montmorency; J.-S. Roy, de Gaspé; Liguori Lacombe, de Laval-Deux-Montagnes, et Emmanuel D'Anjou, de Rimouski. La résolution de M. King l'emporta par 202 contre 5. A l'exception du Mouvement des indépendants, tous les groupes parlementaires approuvèrent donc la participation du Canada à la conférence de San-Francisco.

Le Crédit social a tenté de soumettre un amendement, lequel visait à faire condamner par le parlement la technique de la stabilisation monétaire qui se dégage de la conférence de Bretton Woods. Cette technique, selon le Crédit social, est destinée à enchaîner tous les peuples à l'étalon-or et aurait comme résultat d'asservir l'économie canadienne au contrôle étranger. Mais l'amendement ne se prononçait point contre la participation du Canada à la conférence de San-Francisco. Le président de la Chambre déclara que l'amendement était irrégulier. Au grand étonnement des députés anglo-canadiens, le Bloc populaire canadien approuva également l'envoi d'une délégation canadienne à San-Francisco. Cet étonnement provient de l'ignorance, dans laquelle les députés anglo-canadiens sont touchant la doctrine politique du Bloc Populaire.

Un point intéressant du scrutin, c'est que M. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre des Travaux publics dans le cabinet King, a voté également pour la résolution. Il était question que l'ex-ministre prit la parole au cours du débat. Mais M. Cardin garda le silence. On a déjà mentionné la possibilité que M. Cardin devint le chef du Mouvement des indépendants. Or, sur la résolution de M. King, le Mouvement des indépendants et M. Cardin ont voté dans un sens opposé. Voilà qui ne manque pas de piquant. Au fond, l'attitude de l'ex-ministre nous paraît être celle-ci. Il n'a aucune confiance dans le succès de la conférence de San-Francisco. D'autre part, il lui était difficile de se prononcer contre l'invitation faite au Canada de participer à cette réunion. Pour des raisons, principalement de tactique, il a préféré voter pour la résolution, sans prononcer de discours. Si la conférence de San-Francisco réussit, il pourra dire ensuite qu'il l'avait favorisé par son vote. Si elle échoue, il pourrait déclarer qu'il l'avait prévu. Dans l'un et l'autre cas, on ne saura lui reprocher sa présente attitude, et il lui sera loisible d'en tirer avantage politiquement, sans assumer de risques.

Après avoir disposé de la résolution relative à la conférence de San-Francisco, la Chambre a fait l'étude des crédits supplémentaires pour l'année 1944-1945 et les a adoptés.

LE DISCOURS DE M. KING

En mettant fin au débat sur la conférence de San-Francisco, le premier ministre a prononcé un grand discours. Il a commencé par rassurer les impérialistes que le Canada ne cherchait pas à se retirer de l'Empire britannique. Au cours du débat, des conservateurs progressistes et des créditistes avaient fait entendre que la politique internationale de M. King tendait vers ce but. C'est à propos de la prochaine conférence impériale, qui sera tenue à Londres, que M. King a fait cette mise au point. Ses adversaires, note le premier ministre, insinuent que si le Canada n'est point représenté à Londres par un ministre canadien, c'est qu'il cherchait toujours à éviter de contact étroit avec les autres parties du Commonwealth. M. King le dit en termes énergiques.

"On répand cette impression le plus possible, s'écria-t-il; les honorables députés de l'opposition la répètent à satiété. Je leur demanderai de me citer une seule occasion de ma vie où je n'ai pas marché de tout coeur avec les autres membres du Commonwealth britannique, lorsqu'il s'agissait de favoriser nos intérêts communs. Ils veulent qu'un homme accepte de graves responsabilités, qu'il dirige une délégation à une grande conférence mondiale de ce genre et, avant qu'il se mette en route, ils font de leur mieux pour l'embarrasser et infirmer tous ses efforts, cherchant à créer l'impression que, si je dirige cette délégation du parlement du Canada à San-Francisco, je me contenterai en quelque sorte de bouder dans un coin durant tout le temps que je serai là, ne voulant aucunement frayer avec les autres membres du Commonwealth britannique. Et cela, après ce que j'ai fait à titre de chef du gouvernement de notre pays pendant cinq années et demie de guerre, sans mentionner les autres années pendant lesquelles j'ai tenté de servir le Canada et le Commonwealth des nations britanniques.

"Quand les honorables députés d'en face auront l'occasion, et je suis content de dire que ce sera avant bien longtemps, - de se présenter devant la population du Canada, ils verront bien si les Canadiens estiment que j'ai fait mon devoir à l'égard du Commonwealth des nations britanniques, à l'égard de l'Empire britannique, tout le temps que j'ai été premier ministre de notre pays."

Le premier ministre King a certainement bien mérité de l'Empire britannique. Celui-ci peut difficilement trouver de meilleur serviteur. Nous ne comprenons pas que les conservateurs progressistes accusent M. King de bouder l'Empire.

L'ATTITUDE DU CANADA

M. King a profité de son discours pour exposer l'attitude que son gouvernement prendra à San-Francisco. Le Canada ne cherchera point à obtenir un siège permanent dans

(suite à la page cinq)

Chronique collégiale

Pâques est ici! Tout est en joie. Plus de la moitié des élèves sont partis en vacances. Ceux qui restent au collège s'amusent bien. Les uns jouent à la balle-au-mur, d'autres jouent à la balle tout court, enfin, personne ne s'ennuie.

Mais revenons en arrière et voyons s'il n'y a pas quelque chose à signaler pour la semaine qui vient de s'écouler.

Dimanche dernier, à la lecture des notes, les élèves apprennent, et avec la plus grande des satisfactions, que le congé de Pâques est allongé d'une journée. Les applaudissement prolongés disaient assez bien l'appréciation des intéressés. Nous aurons donc quatre jours de vacances; c'est-à-dire du samedi matin au mardi soir. Etant donné ce prolongement, plusieurs élèves qui seraient restés ici, ont décidé d'aller visiter leurs familles.

Cette semaine, les Humanistes ont publié le quatrième numéro de leur journal: "Mines" L'entreprise commence à prendre de l'envergure, comme nous avons pu le constater. Il y a maintenant six ouvriers qui s'occupent de la publication de ce journal. Rodolphe Hotte et Maurice Gauthier sont les Ingénieurs qui préparent les dessins. Rosaire Sylvestre et Raymond St-Denis tapent sur les machines. Imprimeurs: Yvon Gauthier et Eric Mongeon. Ils s'acquittent de leur fonction avec application. Le Gérant, le Rév. Père Henri Lalonde, surveille le travail en général, corrige les quelques rares fautes que les ouvriers peuvent avoir la distraction de laisser passer. On est donc assuré d'acheter de la bonne marchandise. On me prie d'avertir ceux qui désireraient se procurer le présent numéro, de bien vouloir correspondre avec le secrétaire, Yvon Gauthier.

Mardi soir, dans la salle des Philosophes et des Rhétoriciens, Nicol Patenaude, ancien élève du collège, maintenant étudiant en médecine à l'Université de Montreal, donnait une causerie sur cette profession qu'il a choisie. Il nous dit d'abord qu'il y a deux écoles de médecine: l'Ecole française et l'Ecole Américaine. La première considère la médecine comme un art, l'autre la considère comme une science. Le conférencier nous dit qu'elle devait être les deux en même temps. Il parla ensuite des aptitudes nécessaires pour entreprendre les études médicales: le goût pour la profession, la confiance en soi-même, du tact et du jugement. Quant aux qualités morales, il les résuma ainsi: "Il faut être un bon chrétien." Il répondit ensuite aux multiples questions que lui posèrent les auditeurs.

Pendant la semaine, plusieurs Pères du collège allèrent dans différentes paroisses pour faire du ministère; de sorte que mercredi, il ne restait que peu de professeurs au collège. C'est pourquoi le Père Préfet jugea bon de faire finir les classes à trois heures et demi au lieu de quatre heures. Plusieurs classes, en effet, se trouvaient sans professeurs. Pendant la récréation, les Humanistes et les Rhétoriciens jouèrent une partie de balle molle.

Jeudi matin, l'office a lieu à neuf heures. Le Père Recteur était officiant; diacre, le Père Demers et le sous-diacre, le Père Robillard. Récréation jusqu'à onze heures et demi, après quoi, étude et dîner. A trois heures de l'après-midi, les élèves font la visite des reposoirs.

Vendredi matin, le déjeuner se prend en silence comme c'est la coutume chaque Vendredi-Saint. Dans l'après-midi, à trois heures, nous assistons au chemin de la Croix à la chapelle.

Samedi, lever à cinq heures et quart. L'office a lieu à six heures moins le quart. Ceci pour permettre aux élèves de pouvoir prendre le train à sept heures et demi. Après de déjeuner, les partants s'éloignent vers la gare, chacun souhaitant aux autres de joyeuses vacances. Ceux qui ne vont pas dans leurs familles s'occupent sans plus tarder aux jeux qui sont à leur disposition. Il est à prévoir que tous seront satisfaits de leurs vacances. Et c'est ce que nous souhaitions.

Nous voilà donc arrivés à Pâques. Il est temps, je crois, de nous retirer, car n'est-il pas vrai que pour revenir, il faut d'abord s'en aller?

Henri LEMIEUX

Chez les jeunes Laurentiens

La semaine nationale des Jeunes Laurentiens a lieu du 1er au 8 avril. Fondée en 1936, cette association de jeunesse, la plus militante et la plus agressive que nous ayons à l'heure actuelle, a grandi rapidement. Si ses débuts ont été humbles, elle a connu depuis quatre ans des succès très encourageants. Elle est devenue dans les principaux centres de la province, voire en dehors du Québec, Cibles des attaques de la presse libérâtre et antinationaliste (genre *Canada* et *Jour*), les Jeunes Laurentiens ont persévéré dans leur foi patriotique. Ils ont travaillé dans l'ordre. Ils se sont affiliés à la Saint-Jean-Baptiste de Montréal dont ils sont maintenant la "section cadette". Ils étudient et font de l'action. Une association nationale de jeunesse a toujours été nécessaire chez nous. Malgré les railleries dont on l'a accablée, qui dira tous les services que l'ancienne A.C.J.C. a rendus à nos compatriotes? Nous souhaitons donc franc succès à la semaine nationale des Jeunes Laurentiens Plus que jamais la jeunesse a un rôle à tenir dans notre vie nationale. Plus que jamais elle a le droit d'élever la voix et de faire entendre ses justes revendications..

Nous sommes heureux d'avoir à Sudbury une section de Jeunes Laurentiens. Nous leur souhaitons, avec nos voeux de succès, de continuer l'oeuvre entreprise, la plus belle qui soit, l'éducation nationale et patriotique des jeunes Canadiens-Français de notre région.

On veut placer un vétéran

Le Conseil de Sudbury a adopté une résolution durant sa réunion spéciale approuvant la nomination du Lieutenant d'Aviation, le Dr John Bernard Cook, au poste d'officier de la Santé. Le Dr Cook occupera le poste à son retour de service et remplacerait son père le Dr W. J. Cook qui occupait ce poste depuis 34 ans. La résolution du Conseil demande au Département de la Santé ontarien d'approuver la nomination. Le cas échéant, la ville s'efforcera d'obtenir le renvoi militaire du jeune officier médical qui sert dans l'aviation.

De passage au Collège

Un ancien élève du collège, Frère Simon Davis, de la Compagnie de Jésus, était de passage à Sudbury pour assister aux funérailles de sa grand'mère, Mme Milany Davis, décédée à la demeure de son fils, Pierre, 196 rue Elm, ouest, le jeudi 29 mars, à l'âge de 96 ans.

Ses anciens camarades de classe, les finissants, étaient fiers de le revoir.

Naissance

M. et Mme Armand Labonté de 397 Capreol Rd sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une petite fille baptisée dimanche, le 25 mars, sous les prénoms de Marie, Anne, Patricia. Les parrains et marraine furent M. et Mme Albert Whissel grand-parents.

Nos meilleurs souhaits à la petite Patricia et nos félicitations aux heureux parents.

Les citoyens de Palestine tentent d'en venir à un compromis pour le poste de maire de Jérusalem. D'après ce compromis, chaque terme connaîtrait un maire de foi différente, soit catholique, arabe et juif.

Les orphelins au Collège

Le jour de Pâques les collégiens recevaient un groupe d'orphelins de l'orphelinat d'Youville. En leur honneur, les élèves organisèrent un petit concert dont une pantomime, petite pièce sans parole, qui fit beaucoup rire les invités. M. Gilbert Paquin dirigeait un "quiz" dans lequel celui qui ne savait répondre à la question posée devait exécuter un petit numéro avec récompense "imposée" de vingt-cinq sous. Tous partirent joyeux avec l'espoir de revenir au plutôt.

Extension de deux mois

L'Union internationale Mine, Mill and Smelter Workers et la Compagnie International Nickel du Canada ont consenti à une extension de deux mois pour le contrat collectif. Le contrat qui devait se terminer à samedi dernier restera donc en vigueur jusqu'au 31 mai. Les deux partis ont consenti à allonger la vie du contrat actuel pour permettre de compléter les négociations entamnées le mois passé, et qui semblent être dans une impasse actuellement.

Mort du magistrat McKessock

James Somerville McKessock, magistrat en chef du district judiciaire Sudbury, est décédé à l'hôpital St-Joseph. Le magistrat McKessock, qui était âgé de 66 ans, souffrait d'une maladie cardiaque depuis plusieurs mois. Il était à l'hôpital depuis 10 jours. Feu J.-S. McKessock avait été nommé magistrat à Sudbury en juillet 1928 et remplaçait le magistrat D. M. Brodic.

L'attitude du Crédit social

M. John Blackmore, leader des créditistes, a parlé au nom de son parti. Il a parlé de son "parti". (Un tel parti, contrairement à ce que prétendent les créditistes du Québec, existerait donc. Et ce parti, par la force même des choses, engloberait par conséquent tous les créditistes canadiens). Il a rappelé que son parti avait été le seul à réclamer la mobilisation totale de l'argent, des ressources et des hommes dès le début de la guerre. M. Blackmore a énuméré un certain nombre de conditions pour que son parti accepte l'organisme international que l'on se propose d'établir. Voici ces cinq conditions:

1) il faut que chaque nation conserve sa souveraineté; 2) il faut que chaque nation maintienne des armées suffisantes; 3) il faut que chaque nation s'engage à porter secours à tout pays victime d'une agression; 4) il faut que chaque Etat interdise à ses nationaux de posséder des biens dans un autre pays souverain; 5) il faut que chaque Etat s'engage à ne pas exporter de marchandises dans un autre pays sauf en échange d'importations sans le consentement du pays intéressé.

Taux des taxes

Le Conseil de Sudbuy a fixé le taux de taxe pour 1945. Les contribuables des écoles Publiques paieront en conséquence 44 mille et les contribuables des écoles séparées 54 point 5 mills. Le taux des écoles publiques demeure donc au même chiffre et le taux de contribuables catholiques a grimpé de point 9 mills.

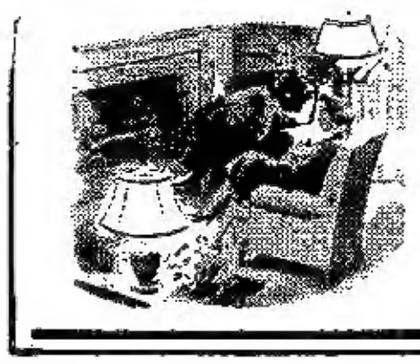

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

LA FEMME

Un beau jour, il y a de cela des millions d'années, le bon Dieu décida de créer le premier homme et de le placer dans le paradis terrestre. Mais même au milieu de ces délices, Adam s'ennuyait. Le Créateur, toujours bienveillant, lui donna alors une compagne qui s'appela Eve. Elle devait être non l'égal de son mari, mais son auxiliaire, c'est-à-dire celle qui veillerait sur son bonheur et celui de ses enfants.

Des siècles tombèrent les uns après les autres dans l'oubli et il y eut encore des femmes sur la terre. Mais l'humanité ne se souvient plus de leur rôle et elles étaient traitées comme des esclaves. Le sexe faible ne pouvait à cette époque exercer aucun droit. L'homme régnait en maître despotique sur son épouse.

Depuis ce temps, le monde est entré dans ce qui a été appelé "l'ère du progrès, de la science et des découvertes"; c'est notre XXe siècle. Loin d'être considérée comme une esclave, la femme s'est émancipée; en d'autres termes, elle a obtenu la revendication de certains de ses droits comme celui de vote par exemple. De plus, elle est entrée dans toutes les carrières autrefois réservées aux hommes: la médecine, la science, le barreau, les affaires, où elle fait concurrence à ses frères.

Cette évolution a mis en lumière les aptitudes féminines dont le monde a su tirer profit; mais elle a aussi entraîné avec elle de graves désordres. La femme a abandonné le foyer pour rechercher uniquement le gain ou la joie de briller dans une belle situation. L'homme, habitué à travailler journellement avec les membres du sexe féminin dans les bureaux, les usines et les magasins, en est venu à les considérer un peu comme ses camarades ou compagnons. Il en est résulté ce manque de respect avec lequel le jeune homme considère de nos jours une jeune fille.

Voilà pourquoi il est si difficile pour la jeune moderne de 1945 de garder sa place. Cependant, il faut qu'elle se souvienne toujours de sa belle mission de femme: celle d'être une inspiration et un idéal pour son ami, son fiancé ou son époux. Elle n'a pas le droit de faillir à sa tâche.

Et pour ne pas faillir, elle doit prier et assujettir sa chair à l'esprit...

Courrier de Lysette

D.—Je suis mariée depuis 9 ans à un homme qui a toujours été bon pour moi. J'ai trois enfants que j'aime bien. Je suis inquiète parce que mon mari, depuis un an, travaille avec des jeunes filles et qu'il n'est plus le même; j'ai même appris qu'il sortait avec l'une d'elles. Si je lui en parle, il me traite de jalouse et me dit que si je ne suis pas contente, je peux m'en aller? —MAMAN DECOURAGEE

R.— Votre mari ferait mieux de vous rassurer. Mais, il se peut malgré son manque de tact, qu'il n'ait rien fait pour motiver vos inquiétudes. Il ne faut pas se fier aux racontars et, en ces matières, ne croire que ce dont on a la preuve. C'est pourquoi je vous conseille de paraître calme et de traiter votre mari comme si vous aviez oublié cette querelle. Soyez aimable, gentille, avenante, enfin si aimable qu'il ne trouve personne autre pour mieux lui plaire. La jalousie n'a jamais empêché une infidélité, mais elle en a souvent provoqué.

• •

D.—Je suis aujourd'hui, à cause de ma faible santé incapable de gagner ma vie. Mes enfants sont tous mariés, ils sont au nombre de sept et je suis veuve depuis plusieurs années de sorte que je les ai élevés seule. Or, ils se font tirer l'oreille pour me payer une petite pension dont j'ai besoin. Est-ce que je devrais m'adresser aux tribunaux pour faire régler cette question?—SEULE

R.— En dernière ressource, je vous le conseille, mais il vaudrait mieux exiger vous-même de vos enfants qu'ils vous fassent vivre selon leurs moyens, comme c'est leur devoir.

• •

D.— Je suis une jeune fille de dix-neuf ans, gaie quoique pessimiste. J'ai rencontré l'homme de mes rêves, mais il est très volage et je l'aimais plus qu'il ne m'aimait. Pourquoi l'amour n'est-il pas réciproque? Pourrais-je l'oublier? Personne ne m'a encore demandée en mariage, je suis découragée. — J'AI CONFIANCE EN VOUS.

R.— Ma chère enfant, il est bon d'être gaie à votre âge, mais il faut aussi cultiver son jugement, essayer d'avoir de l'ordre dans les idées et ne pas concentrer toutes ses facultés sur un seul objet, fut-ce l'amour ou le mariage. Pensez un peu à autre chose, soyez aimable avec les jeunes gens, mais sans perdre la tête, n'offrez pas votre coeur avant qu'on vous le demande et qu'on le mérite et l'on vous aimera et l'on vous demandera en mariage en temps et lieu.

• •

D.— Mon ami voudrait que nous nous fiançions et que notre mariage ait lieu à l'automne. Il n'a en ce moment que six cents dollars en banque et son salaire est de vingt-cinq dollars par semaine. Nous paierons un loyer de vingt-cinq dollars par mois, maison chauffée, deux assurances de mille dollars chacune. Je trouve cela très minime. Qu'en pensez-vous? —QUI A HATE DE SAVOIR

R.— Ce n'est pas la mer à boire, en effet, mais apparemment, votre ami est sage et économe puisqu'il a pu faire des économies et prendre des assurances avec son modeste salaire. Si vous êtes disposée à le seconder, je crois que vous pouvez accepter ce mariage à condition bien entendu que l'amour n'en soit pas absent. En ce moment, il y a beaucoup de facilité pour trouver du travail supplémentaire et augmenter ses revenus.

LYSETTE

La plus lâche de toutes les tentations est celle du découragement. — St-François de Sales.

• •

En toute chose, considérons l'utilité et non l'éclat. —Senecque.

• •

Personne ne connaît parfaitement deux langues; sauf de rares exceptions, les gens qui parlent également deux langues les parlent également mal. — Henri Bourassa.

• •

C'est notre bonheur apparent qui nous fait le plus d'ennemis.— Alexandre Dumas.

Les oeufs

Le prix des oeufs peut varier mais leur grande valeur nutritive demeure toujours la même. C'est pourquoi il n'y a aucune raison de ne pas les inclure souvent dans le menu, qu'ils soient servis tels quels ou incorporés à d'autres aliments.

Les oeufs sont classés comme succédanés de la viande. Ils ont, de plus, l'avantage de se mêler facilement à toutes sortes d'aliments; ils servent à épaissir une sauce, à faire gonfler un plat cuit au four. Pour épaissir, un oeuf entier équivaut à deux jaunes d'oeufs; un jaune d'oeuf ou la moitié d'un oeuf, à une cuillérée à table de farine ou une demi-cuillérée de fécule de maïs.

Les techniciennes en science ménagère, du ministère fédéral de l'Agriculture, recommandent les recettes suivantes:

• •

OEUFS ET POMMES DE TERRE AU GRATIN

4 c. à tb. de gras doux
4 c. à tb. de farine
2 tasses de lait
Sel, poivre et paprika
4 tasses de pommes de terre cuites, coupées en cubes
6 oeufs cuits durs, tranchés
Miettes de biscuits sodas beurrées
OU fromage râpé

Faire fondre le gras, incorporer la farine, puis ajouter le lait graduellement et mélanger jusqu'à ce que la sauce épaississe. Asaisonner au goût. Placer des rangées alternatives de pommes de terre, d'oeufs et de sauce blanche dans une casserole graissée. Saupoudrer de miettes de biscuits sodas, ou de fromage râpé. Cuire à four chaud, (400°F) pendant 15 minutes environ. Servira six à huit personnes.

• •

GATEAU FRIGIDAIRE AU CHOCOLAT

1/3 tasse de sucre
¼ tasse de cacao
1 c. à thé de farine
3 jaunes d'oeufs
2 tasses de lait chaud
½ c. à thé de vanille
¼ c. à thé de sel
3 blancs d'oeufs
2 tasses de gâteau sec
OU de biscuits écrasés

Mélanger sucre, cacao, et farine. Battre les jaunes d'oeufs. Y incorporer graduellement les ingrédients secs. Ajouter le lait chaud par petites quantités. Cuire au bain-marie et brasser jusqu'à ce que la cossetarde épaississe, environ 10 minutes. Retirer du feu et ajouter la vanille. Saler les blancs d'oeufs, les battre en neige et les incorporer à la cossetarde. Placer un papier ciré ou un papier brun légèrement graissé au fond d'une casserole; y déposer les miettes de gâteau. Recouvrir avec la cossetarde. Congeler pendant au moins quatre heures avant de servir. Pour six personnes.

• •

SOUFFLE A LA FARINA

1/3 tasse de farina
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de moutarde sèche
Quelques grains de cayenne
1½ tasses de lait chaud
1 tasse de fromage râpé
3 jaunes d'oeufs
3 blancs d'oeufs

Tamiser ensemble farina, sel, moutarde et cayenne. Faire chauffer le lait jusqu'au point d'ébullition, y ajouter les ingrédients secs et cuire en brassant jusqu'à épaississement. Incorporer le fromage râpé; agiter encore pendant deux ou trois minutes. Ajouter les jaunes d'oeufs bien battus et laisser refroidir. Incorporer les blancs d'oeufs battus en neige. Verser dans une casserole graissée et cuire dans un four modéré (350°F) jusqu'à ce que le soufflé soit pris environ 45 minutes. Pour six personnes.

Les qualités d'un peuple, ses vices ou ses vertus, dépendent absolument des maîtres chargés d'élever la jeunesse. — Leibnitz.

PRINTEMPS

Un printemps tiède et pâle est venu ce matin
A ma fenêtre mettre un visage chagrin,

Il m'a semblé très las, accablé de névrose.
Comme son regard mauve, indolent et morose.

Mon corps en a frémi. J'aurais voulu, fermant
Là mes yeux, oublier ce chenineau dément,

Me rendormir tranquille, avec la certitude
Que tous les printemps fols sont port de lassitude.

Que l'hiver a vraiment recouvert leur ardeur
Et glacé pour jamais leur cruelle verdeur;

Mais déjà le curieux intrus gagnait nos chambres,
S'insinuait en moi, dans mon coeur, dans mes membres;

Mon oreille devait de sa bouche l'ouir
Ce renouveau, censé partout s'épanouir.

Oh! l'éternel refrain de la saison souillée,
De sa voix de fausset, chevrotante et rouillée!

Et j'ai dû consentir à le voir s'installer
En maître sur mon seuil, sans trop me rebeller.

Et petit à petit, lentement résignée,
Je me suis laissée prendre à sa tenace idée:

Qui sait un de ces jours de soleil langoureux,
L'été s'étonnera de nous voir amoureux...

Simone ROUTIER

CONSEILS QUI VALENT LEUR PESANT D'OR...

Le Bulletin des Consommateurs, publié par la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, contient, ce mois-ci, des conseils précieux pour la maîtresse de maison qui a à dépenser chaque semaine, un certain montant d'argent et qui ne peut dépasser cette somme sans compromettre gravement l'équilibre du budget familial.

Les jeunes filles qui travaillent et doivent vivre avec un revenu limité gagneraient aussi à méditer ces conseils. Que de fois les vitrines et comptoirs des magasins se font tellement tentants que la petite ouvrière ne sait plus résister et délie les cordons de sa bourse, alors que la sagesse et l'état de ses finances le lui interdisent! Il sera toujours difficile de persuader une femme que c'est folie d'acheter un costume, un joli chapeau ou une magnifique épingle qu'elle contemple et convoite depuis plusieurs jours! Faiblesse inhérente à la nature humaine! diraient les penseurs.

Et pourtant, pensons-y deux fois avant d'acheter autre chose que le nécessaire. Si on résiste à la tentation au moment le plus aigu, il arrive, la plupart du temps, qu'on se dit: "J'ai donc bien fait de ne pas acheter ça!" C'est la voix de l'expérience qui parle!...

Encore une fois, les conseils que nous donne le Bulletin des Consommateurs valent leur pesant d'or. Je vous les passe pour votre méditation. A votre tour!...

On estime que 90 p. 100 des achats sont faits par les femmes et que, par conséquent, en temps de guerre surtout, l'économie de la nation repose en grande partie sur la manière ont la femme équilibre son budget. Sauf pour quelques denrées rationnées, les achats des consommateurs sont à peine contrôlés. Aussi, l'organisme des contrôles et de la distribution des approvisionnements pour les civils, comprenant l'allocation des matières premières et des directives spéciales aux fabricants, peut bien facilement être sapé à sa base même, si la femme ne saisit l'importance d'effectuer sagement ses emplettes, tant dans l'intérêt national que dans son propre intérêt. Voici en trois points ce qu'il lui serait bon de se rappeler:

QUAND FAUT-IL ACHETER?

N'achetez pas maintenant, si vous pouvez facilement attendre. Les produits pour les civils sont devenus rares à cause de la main-d'oeuvre et des matières premières dirigées vers l'effort de guerre, et votre voisin peut en avoir un besoin plus urgent que vous. Economisez. Achetez des obligations et des certificats d'épargne de guerre.

QUE FAUT-IL ACHETER?

N'achetez que l'indispensable, pas de superflu. Tenez compte de la valeur réelle des objets, de ce qui vous convient le mieux et de l'exacte quantité dont vous avez besoin. Documentez-vous sérieusement par la presse et la radio sur les articles que vous vous proposez d'acheter. Renseignez-vous sur la qualité des tissus et les tendances de la mode, sur la valeur nutritive des aliments; apprenez les rudiments de la décoration intérieure.

COMMENT FAUT-IL ACHETER?

Surveillez sur les vêtements les étiquettes qui indiquent le prix et identifient le fabricant. Conservez ces étiquettes pour le cas où le vêtement ne vous donnerait pas satisfaction. Consultez les tableaux des prix de la viande, affichés dans les boucheries. Renseignez-vous sur la valeur des coupons pour les denrées rationnées et sur leur date de validité. Gardez-vous de payer pour les marchandises rares plus que le prix-plafond et d'encourager le marché noir. Rapportez au bureau local ou au comité les consommateurs un prix qui vous paraît trop élevé. La moindre infraction grossit la formidable pression sur les prix-plafonds et ajoute au danger d'inflation.

La plus noble façon de vivre, la plus ardente et la plus complète est de se dévouer.Henry Bordeaux

Pharmacie Michaud

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN
REMEDES DE FAMILLE

28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4266 SUDBURY, ONT.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

JEUDI, 5 AVRIL 1945

Les élections dans Nipissing

Les élections tant provinciales que fédérales s'en viennent rapidement. En questionnant bon nombre de personnes surtout parmi les ouvriers et les agriculteurs qui forment la grande masse des voteurs, voici d'après les réponses que nous avons obtenues ici et là quel serait le résultat du vote.

Au provincial d'abord où il y aura sûrement un libéral, un conservateur, un C.C.F. et un communiste, il semble que la C.C.F. l'emportera encore haut la main sur ses adversaires. Il ne semble pas cependant que le candidat C.C.F. obtienne un aussi écrasante majorité qu'il a obtenu il y a deux ans. Plusieurs sont mécontents de l'attitude de M. Carlin qui s'occuperait trop d'union et trop peu de sa charge de député. Tout de même la grande majorité des supporteurs de ce dernier à la dernière élection voteront encore C.C.F. alléguant, si le parti a accompli peu, le fait qu'il n'a pas le pouvoir et que le gouvernement Drew a si bien manoeuvré pour ne pas lui donner de chances. Le candidat communiste McClure pourrait fort bien causer une surprise. Ces gens sont organisés et leurs adeptes sont d'ardents et zélés travailleurs. Il ne faut pas oublier que le journal Vapaus de Sudbury, d'inspiration communiste, publie à plus de 4500 numéros, trois fois par semaine. Ceci représente une force, un noyau qui pourrait causer des surprises. En général les voteurs, comme il y a deux ans, ne sont pas prêts à supporter ni l'un ni l'autre des vieux partis.

Au fédéral, la situation est plus simple. Chez le peuple, il est admis presque partout qu'à moins d'un candidat du Bloc Populaire, la C.C.F. avec M. Ben Levert comme candidat, l'emportera assez facilement.

Les Canadiens français, s'il n'y a pas de Bloc, supporteraient en masse la C.C.F. Leur attitude se dit à peu près comme suit. Ne pouvant pas montrer leur opposition formelle à tout ce que nous avons enduré depuis cinq ans et plus, des libéraux, conservateurs, C.C.F. et Crédit social, partis impérialistes qui ont sacrifié le Canada à l'Angleterre, de ces quatre maux donc, il s'agit de choisir le moindre qui serait la C.C.F. Ce dernier parti, en effet, a une politique ouvrière et agricole, ce qui ne peut se dire des autres; il peut errer sur certains points, mais il n'en est pas moins vrai que son programme est érigé, en fonction du peuple. En cas de guerre, avec sa politique de socialisation des richesses et des ressources, il empêchera, jusqu'à un certain point, les grands mouvements de propagande impérialiste partant de millionnaires rapaces et assoiffés d'accumuler des millions au détriment des vies et du sang du peuple. Nous avons connu au début de cette guerre-ci le mouvement des 200 de Toronto. Si ces derniers savaient qu'en cas de guerre leur richesses seraient confisquées agiraient-ils ainsi? Certainement pas! Voilà à peu près le raisonnement de la masse des voteurs à l'heure actuelle. Le Crédit social sera un facteur négligeable dans la prochaine élection, même si c'est un Canadien français qui se présente. Seul le Bloc par sa doctrine nationale, canadienne à 100% et sa doctrine sociale et familiale d'inspiration si chrétienne pourrait bouleverser la prochaine élection. Au lieu de faire une élection de mots sonores et creux où l'on s'accuserait mutuellement de socialistes et de communistes d'un côté, et de l'autre de capitalistes sans coeur et sans entrailles, le Bloc mettrait l'issue claire: il s'agit de savoir si les Canadiens (surtout français car ils commandent le vote dans Nipissing) veulent avoir avant tout un Canada libre, indépendant ou bien s'ils sont prêts à oublier la guerre, l'impérialisme, la vie de leurs enfants, les 20 milliards de dettes que sous n'importe quel régime ils payeront eux et leurs descendants (ils en payeront des taxes!) et s'ils sont prêts à s'embarquer, toujours avec l'Angleterre, dans de nouvelles guerres impériales qui s'en viennent sûrement et avant longtemps. Tous les autres partis auraient à expliquer leur attitude de vendus qu'ils ont tenue depuis cinq ans. Et nous avons confiance que le Canadien français du district qui pense plus haut et plus noblement que la piastre chimérique espérée du partie, saurait voter pour être libre car tant que nous n'aurons pas la liberté nous n'aurons rien qui en vaudra la peine; il saurait voter pour les réformes sociales et économiques si claires et si bien pensées à la lumière des enseignements de l'Eglise, que présente le Bloc; il saurait enfin voter, supporter, encourager des gens sincères qui ont été fidèles au peuple, à l'honneur, à la parole donnée, à leurs principes et à la patrie.

Camille LEMIEUX

— On parle souvent des DEUX GRANDES RACES. Aux postes de commande, nous n'en voyons qu'une. Où est l'autre?

Cette rareté de la viande

Les Anglais manquent tragiquement de viande. Quelques onces par tête et par semaine. C'est une situation sûrement anormale à laquelle les gouvernements alliés veulent remédier. On analyse les causes de cette pénurie. On en vient à la conclusion que le Canada et les Etats-Unis bénéficieraient d'un plus grand surplus de viande disponible pour la Grande-Bretagne, s'ils rationnaient sur ce point leurs nationaux.

Mais pourquoi, jouant à cache-cache, ces deux grands producteurs de viande que sont les Etats-Unis et le Canada déclinent-ils aussi subtilement l'honneur de fournir la table anglaise. Des pourparlers ont lieu présentement. Des enquêtes se poursuivent. On semble vouloir ramener tous les efforts à une cause connue de tout temps, mais qu'il est gênant de publier en toutes lettres: La Grande-Bretagne ne veut pas payer. Il faut qu'on lui fasse des cadeaux. Et les deux pays américains ont beau se lancer la pierre, se semoncer l'un et l'autre, il est bien facile de voir qu'ils en ont assez de la politique des cadeaux.

Il y a d'ailleurs le boeuf de l'Argentine auquel la Grande-Bretagne n'a pas beaucoup touché. Elle pourrait en obtenir autant que ses cales peuvent en contenir... mais toujours moyennant paiement, car l'Argentine n'est pas puissance belligérante.

C.M.

(Le Bien Public)

La monnaie et le crédit

Le B.P.C. proclame que la monnaie et le crédit sont des leviers essentiels et fondamentaux dans la vie économique du Canada et réclame la mise au ban immédiate de la dictature de l'argent.

Les principes directeurs du BLOC en matière de monnaie et de crédit sont les suivants:

1—Nous affirmons la souveraineté monétaire de l'Etat et entendons qu'il exerce effectivement et efficacement cette souveraineté, en tout temps et partout, pour le plus grand bien du peuple canadien;

2—La monnaie et le crédit doivent être au service de l'économie et du peuple et non au service de quelques financiers;

3—Il doit y avoir assez d'argent en circulation et de crédit en existence pour assurer:

a) la libre circulation des richesses;

b) l'équilibre entre la production et la consommation;

c) et le plein épanouissement de l'économie canadienne;

4—Le crédit doit reposer non seulement sur la capacité de payer des individus, mais également sur l'aptitude de la communauté à produire des richesses susceptibles de satisfaire ses besoins;

5—Il ne saurait y avoir de monnaie saine sans monnaie stable et la monnaie stable suppose:

a) la suppression des privilèges exorbitants et des profits abusifs, et la répartition équitable des moyens de paiement mis à la disposition de la collectivité;

b) la stabilité des prix, notamment ceux de certaines matières premières et services publics;

c) la stabilité du change. Si les circonstances économiques l'exigent, cette stabilité devra être assurée par le contrôle des devises, des mouvements de capitaux et du commerce extérieur.

6—Pour être sain et remplir efficacement le rôle économique et social qui lui est dévolu, le crédit ou la puissance de prêt ne doit pas être centralisé entre les mains de quelques individus ou institutions financières.

7—Il importe donc de favoriser et encourager l'établissement et la multiplication des coopératives dites d'épargne et de crédit (caisses populaires dans la province de Québec et "Union credit" dans les provinces anglaises.)

La "liberté de Lublin" à Cracovie

La ville de Cracovie, qui même au temps des autres démembrements de la Pologne, jouissait d'une certaine liberté et dont les habitants ont un passé de mille ans de culture occidentale, est un exemple de ce qui attend la nation polonaise sous le règne du Comité de Lublin. Ainsi qu'il a été rapporté par des correspondants de pays neutres, le soi-disant "gouvernement provisoire de Lublin" a organisé le 27 janvier des élections municipales et cantonales. Ces élections eurent lieu suivant les méthodes orientales, ce qui veut dire que les résultats en ont été fixés d'avance. Un Ukrainien envoyé de Lublin et qui prit à Cracovie le nom de Khalski, mais dont le vrai nom est Saruk, fut "élu" maire. Un certain Walas, chef communiste de Lithuanie, et qui prétend maintenant représenter le Parti national polonais, a assumé le rôle de député maire. Le Conseil municipal a été formé de la même manière avec des hommes complètement inconnus à Cracovie, et qui prétendent représenter les différents partis polonais.

E.S.P.

On se tue pour la Pologne, mais sans elle. Comme qui dirait: la guerre pour la justice sans la justice. Il n'y a qu'elle, la prostituée, qui soit sans faute; c'est pour ça qu'on a eu honte de la compter parmi les nations alliées. Alors, pas de San Francisco pour les Polonais. Dommage qu'ils n'aient pas l'honneur de signer la "Charte de San Francisco"...

Opinions et événements

par Jean-Claude Richelieu

Nous n'aurons pas combattu en vain

"La guerre finie, il nous restera bien vingt milliards de dettes. Nous n'aurons pas combattu en vain...

"Sur les tombes des soldats canadiens-français mort au champ d'honneur, on dressera une croix portat une inscription anglaise. Nous n'aurons pas combattu en vain

"Nous aurons des mutilés, des aveugles, des borgnes, des sourds, des manchots, des unijambes, des fous, etc. Nous n'aurons pas combattu en vain...

"Nos soldats, nos marins, nos aviateurs auront été décorés par tous les pays à l'exception du Canada. Nous n'aurons pas combattu en vain...

"Nous aurons contribué au partage et à l'écrasement de la catholique et courageuse Pologne. Nous n'aurons pas combattu en vain...

"Au Canada, nous aurons eu les reniements de promesses, la conscription, les dons de milliards, la division nationale. Nous n'aurons pas combattu en vain...

"Les minorités catholiques et françaises auront continué de payer des taxes injustes aux écoles de la majorité. Nous n'aurons pas combattu en vain...

"Malgré le sang répandu, malgré le don des milliards, malgré le fardeau d'impôts excessifs, malgré la conscription, malgré les mesures antisociales, malgré les injustices patiemment supportées, on nous aura traités de traitres, d'isolationnistes, de "cinquième colonne", de suppôts d'Hitler, et de Hirohito, d'ennemis de l'Empire parce qu'aimant trop le Canada. Nous n'aurons pas combattu en vain...

(Lignes de feu, "Le Bloc")

* *

Le travail des femmes

Le député nationaliste indépendant de Québec-Comté, M. René Chaloult, a inscrit une motion relativement au travail féminin dans les usines de guerre. A l'appui de cette motion, il a prononcé à la législature provinciale un vigoureux réquisitoire contre les lois actuelles qui faussent la notion de la famille et concourent à la saboter. Il s'inquiète notamment de l'écart de plus en plus considérable qui s'établit entre la population rurale et la population urbaine, au détriment de celle-là. Or, personne de sensé ne l'ignore, c'est la vie rurale qui conserve davantage notre nationalité, qui lui a permis dans le passé de conserver précieusement son patrimoine national. Les femmes sont les principales victimes de cette désertion de nos campagnes. Elles arrivent très jeunes dans nos villes tentaculaires, souvent mal préparées aux périls qui les assaillent, et il n'est pas alors étonnant qu'un certain nombre d'entre elles cèdent aux sollicitations les plus louches. M. Chaloult a cité à ce sujet des chiffres effarants empruntés à une enquête faite par la Jeunesse agricole catholique, qui doit être évidemment très au courant de la situation. Sans prendre a son compte ces renseignements statistiques, il ne peut s'interdire d'être douloureusement frappé de l'état de choses actuel et il réclame du gouvernement une politique visant à sauvegarder notre capital humain.

* *

Un dénigreur des Canadiens français

"Plus de deux mille huit cent (2,800) familles canadiennes-françaises de la province de Québec ont seize (16) enfants et plus"..."

"Le gouvernement avant d'adopter une pareille loi aurait dû prendre conseil de gens autorisés ayant étudié la vie et le bien-être sous tous ses aspects et ainsi capables de donner des renseignements et des faits certains.

"Il est INJUSTE QUE TOUS LES BENEFICES DES ALLOCATIONS FAMILIALES AILLENT AUX CANADIENS FRANÇAIS, qui pendant un siècle et demi, on contribué à augmenter la population du Canada d'une façon déraisonnable— une nombreuse population n'est pas du ressort des hommes intelligents— sans aucun subside, se voient encouragés davantage à augmenter la famille. Partout où il y a augmentation considérable de la population, vous vous trouvez au milieu d'un centre canadien-français, car, Dieu merci, chez nous les naissances sont limitées, autant chez les Anglais que chez les Ecossais et les Irlandais, protestants ou catholiques. Il faut à tout prix chercher un moyen de limiter cet accroissement rapide de la population canadienne-française qui nous submergerea dans quelques décennies. La diminution des naissances EST LE FAIT DES NATIONS CIVILISEES ET POLICEES; on doit l'accepter comme un bienfait; il n'y a aucune nécessité d'accroitre sans cesse la population. La qualité doit suppléer à la quantité. L'augmentation de la population est le fait des peuples ou PRIMITIFS ou IGNORANTS ou IMBECILES. C'est donc une chose qu'il faut chercher à enrayer à tout prix".

Parlant des écoles séparées, il a dit que "c'était une injustice envers les écoles publiques et une source de discorde et que l'unité nationale était une utopie tant que les CANADIENS FRANÇAIS NE COMPRENDRAIENT PAS CET ETAT DE CHOSES".

"Comment prévenir ou plutôt combattre cet accroissement de la population canadienne-française?" Il a suggéré de faire venir des immigrants choisis comme unique moyen de lutter contre cet envahissement.

Qui est l'auteur de ces folies?

Personne d'autre que le le Dr C. E. Silcox, de Toronto, qui a débité ces velléités au Château-Laurier, dans une causerie sous les auspices de l'Ottawa Women School of Citizenship.

Comme le pasteur Shields, le Dr voit se dresser devant lui le "spectre" de l'Eglise romaine. Si nous étions protestants, le Dr nous foutrait la paix Qu'il se rende au plus tôt en Angleterre (qui doit être probablement son pays natal) car les Anglais auraient eu l'intention de mépriser eux aussi les familles nombreuses. N'est-ce pas ce qui ressort d'un discours de M. Churchill. L'Angleterre ne peut pas toujours vivre au dépens de ses colonies et de ses dominions. Il lui faudra autre chose que des vieillards pour combattre ses ennemis.

Même si les Canadiens français "submergeaient" leurs concitoyens, est-il avéré que ce serait le "régime de la terreur" au Canada. Voyez ce qu'ont proclamé les évêques canadiens, des deux langues. Tant que l'on ne traitera pas les minorités catholiques et françaises, disent-ils en substance, comme la province de Québec traite la minorité protestante, on ne saura avoir l'entente au Canada. Disons-nous tout court: le Canadien français a plus le sens de la justice que son confrère l'Anglo-Canadien. Les faits sont là comme preuve. M. Silcox désire solutionner un problème complexe d'une manière tout "hitlérienne". Que voulez-vous il est imbus d'une doctrine raciste .. et il ne s'en rend pas compte. C'est ce qui est le plus dommageable.

* *

Le Bloc et la conférence de San Francisco

Le vote sur la question d'une délégation à San Francisco a été pris. Cinq députés ont voté contre. Ils sont du groupe des "Indépendants". (M. Maxime Raymond les a confondus et rendus ridicules dans son discours à la chambre le 27 mars. Il a montré que leur attitude était loin d'être logique puisqu'ils avaient exigé la participation du Canada aux conférences alliées à cause de son statut d'indépendance et de la part importante qu'il prend à la guerre". (Paroles de M. Roy, 8 fév. 1944). M.

(suite à la page six)

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
25 rue Beech

Fashion Craft Shops Ltd.
Complets pour messieurs
18 rue Elm, est Téléphone 3-0523

TRIBUNE LIBRE

Depuis bientôt six ans, nos frères les Canadiens se battent, se déchirent, reviennent mutilés, torturés, démoralisés...Et nous de l'arrière-plan, nous dans les coulisses, nous qui jouons un si mince effort à la poussée belliqueuse que nous traversons, avons-nous le droit de jeter un coup d'oeil inquisiteur sur les directives gouvernementales? Pouvons-nous préconiser telle ou telle idée? Devons- nous discuter l'avenir? Si nous sentons le virus qui empoisonnera l'avenir, devons-nous le faire dévier de la route et l'arrêter. Puisque notre pays participe si grandement à l'effort de guerre, par des emprunts répétés et par des sueurs incessantes, comme si c'était de nos affaires, nous pouvons certes jeter nos idées et conseiller aux gouvernants.

"Discuter ces propos, se mêler aux affaires du gouvernement, se brouiller à ses idées précieuses, c'est de l'effronterie à son paroxysme", direz-vous. Détrompez-vous, aimables lecteurs! Trempez-vous dans la vérité d'abord, ensuite dans la justice. Vous aurez votre grande part à jouer dans la séance de l'après-guerc. Tous et chacun devront émettre leurs idées, leurs travaux incessants, et bien plus encore, leurs sacrifices répétés. Puisque nous voyons devant nous un fragile avenir préparé par de stériles idées, n'est-il pas notre devoir de s'élancer sur l'arène et mettre le holà aux partis politiques indignes, à des votes inconscients, et à de pensées communistes. Si votre mère était aveugle, ne devrez-vous pas la soutenir de vos bras afin qu'elle ne tombe pas. Il en est de même pour notre pays. Excité par les évènements il s'aveugle et va se jeter dans un piège à ressorts insurmontables. Nous Canadiens-français, prenons garde! Méfions-nous des partis à tendances communistes, des propos politiques malsains, avant qu'il ne soit trop tard.

Vous avez donc décidé de penser à l'avenir et aussi d'intervenir. N'ayez crainte; allez-y courageusement d'un pas égal. Nous sommes juridiquement nation libre; pourquoi ne pas en profiter. Nous sommes menacés de façon lointaine peut-être ,mais qui deviendra rapprochée un jour. Pourquoi ne pas se préparer à la lutte? Si nous avons eu le courage et le coeur de donner sans compter et sans jalousie tout près d'un million des nôtres, dans une mission qui ne nous regardait pas, nous devons encore bien plus avoir le courage et le coeur de regarder pour nous, peuple canadien, avec un légitime orgueil. Pour les voisins, nous avons fait notre devoir, ou plutôt nous avons été charitables et surabondamment. (Trop sans doute.) Nous en souffrirons certes. Ne singons pas pour un instant nos voisins et examinons minutieusement notre situation. Elle a évidemment changé depuis le début des hostilités. A-t-elle changé pour le mieux? Qu'importe la réponse, que ce soit oui, ou que ce soit non, nous sommes irrévocablement appelés à nous corriger, avant qu'un trop grand laisser-aller ne nous avilisse.

"Moi, m'installer, me faire un chez-moi, allons donc, une bagatelle! Peut-être...et tant mieux, mais, nous avons tous heureusement dans le coeur un sentiment national. (Nous en connaissons qui n'en ont pas, ceux-là ne sont pas du monde). Voilà le grand point, c'est là que nous devrons frapper durement, car c'est là ou sera le plus grand malaise.

Peuple de Canadiens, debout et marchez droit, à l'unisson. Marchez, non pas comme des impérialistes de l'empire britannique mais comme de vrais soldats de la défense nationale et comme de vrais gardiens de la foi.

Jean Conseillers.

Verner

MM. Oscar Demers, Rosario Miron et Gérard Arcand se sont rendus à Sudbury pour assister au concert musical.

Mlle Alice St-Amour nous quittait récemment pour Détroit où elle passera quelque temps.

Le pensionnat Notre-Dame de Lourdes de Sturgeon Falls envoyait une des nôtres, Mlle Gabrielle Demers, accompagnée de Mlle Lilianne Bourgeois, pour prendre part au récent concours de français, cours supérieur, tenu à Sudbury.

Vive le printemps! s'écrient nos petits oiseaux en leur langage. Oui, vive le printemps! se disent aussi un bon nombre de nos cultivateurs qui se voyaient obligés d'acheter le foin à un prix élevé pour leurs bestiaux. Déjà ils sont tout heureux de voir reverdir nos bois et nos champs.

Depuis longtemps aussi nos fervents de la pêche rêvaient aux joyeuses parties de pêche. Depuis une semaine en effet le poisson monte aux chutes. Un fait remarquable qui n'est arrivé depuis de très nombreuses années, c'est d'aller à la pêche en mars!

Nos deux lauréats du concours de français local, R. Poirier et R. Ménard ont participé au concours régional à North Bay le 25 dernier. Nous sommes heureux d'apprendre que le jeune Ménard s'est classé deuxième. Il mérita le premier prix de diction. Nos sincères félicitations aux concurrents.

Mlle Yolande Demers, l'invitée de son amie Mlle Aline Bergeron, passe la fin de semaine à Sudbury.

Mlles Thérèse Brisson et Thérèse Gavaerts, étudiantes au Couvent Notre-Dame du Sacré-Coeur d'Ottawa, passent les vacances dans leur famille.

L'amitié avec quelqu'un qui a des relations très nombreuses est rarement agréable. Même quand il vient seul, il amène trop de monde avec lui. — Albert Guinon.

A l'instar du mouvement créé à Montréal par la Ligne Antituberculeuse, les efforts similaires sont tentés visant à organiser le dépistage massif de la tuberculose en diverses régions de notre province.

Faites lire l'Ami du Peuple

A VENDRE—Graine de mil no 1 Pureté. 12c la livre. Aussi charrue à deux versoirs $10.00 Ecrire à Jos. Perreault, Lavigne, Ont.

Voici les résultats du 7e Emprunt. Dans chacune des 15 divisions de la Province, l'objectif a été dépassé.

OUI, les Canadiens sont là! Voyez avec quel enthousiasme ils ont répondu à l'appel du Pays au Septième Emprunt de la Victoire.

Cette fois encore, les Canadiens seront là! A la campagne comme à la ville, chacun voudra mettre l'épaule à la roue afin d'établir un nouveau record. Consultez la carte. Voyez votre division. Dites-vous: "Je suis un combattant dans tel ou tel secteur. En achetant encore plus d'Obligations cette fois, je contribuerai à atteindre notre objectif et même à le dépasser." Au cours de la campagne de trois semaines qui s'annonce, que chacun de nous ait à coeur d'assurer à sa division un succès sans précédent.

*Le vendeur d'Obligations de la Victoire est le porte-parole du combattant. Accueillons-le comme nous accueillerions l'un de nos gars. Le 8e Emprunt de la Victoire sera lancé le lundi 23 avril prochain.

Achetons PLUS
D'OBLIGATIONS du 8e EMPRUNT
lorsqu'il frappera à notre porte!

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

48S-1W-PL

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Nous avons eu déjà l'occasion d'entretenir le lecteur, de l'important sujet des allocations familiales. Le "Progrès du Saguenay", sous la signature de T.-G. Lamontagne, revient sur la question, détaille à son tour les inconvénients de la loi fédérale qui entrera en vigueur le 1er juillet et espère qu'une entente fédérale-provinciale transigée par l'Hon. Duplessis rétablira un peu les choses dans la justice.

Chaque père de famille est engagé dans ce problème; son intérêt s'y joue et il nous semble pratique qu'il lise avec attention les lignes suivantes qui résument définitivement la situation.

C'est le premier juillet prochain, fête de la Confédération qu'entrera en vigueur la loi fédérale accordant des allocations mensuelles à tous les parents du Canada—quel que soit leur état de fortune—qui ont charge d'enfants âgés de moins de seize ans. Ces allocations sont destinées spécialement à pourvoir aux besoins des enfants, étant donné que l'on considère les charges de familles présentement trop lourdes dans la plupart des foyers.

Les parents recevront chaque mois du trésor fédéral: $5 pour l'enfant de moins de 6 ans; $6 pour l'enfant de 6 à 9 ans; $7 pour celui de 10 à 12 ans; $8 pour un enfant de 13 à 15 ans.

L'allocation décroît cependant si les familles comprennent plus de quatre enfants. Il y a réduction de $1 pour le cinquième enfant, de $2 pour le sixième et le septième, de $3 pour le huitième et plus.

• •

Voici des chiffres qui nous semblent assez exacts, faits en calculant l'impôt à 100% et sans tenir compte de l'épargne obligatoire maintenant supprimée.

Reprenons donc nos exemples avec l'application de cette sourdine de la loi, dont M. le ministre Brooke Claxton se garde bien de parler dans son article à propagande publié par le **Samedi** du 3 février.

Premier exemple: celui du père de quatre enfants, qui retire $312 par année d'allocations. Si cet homme gagne $2,400 par année, il se verra privé de la réduction d'impôt de 279.92 dont il bénéficiait pour ses enfants, et il ne lui restera que $32.28 sur ses allocations pour toute l'année. Un salaire de $2,000.00 amènera une augmentation d'impôt de $216.63 et laissera un montant net de $95.37 sur les allocations. Si ce même chef de famille retire un salaire de $1,620 par année, il devra remettre un montant de $132 pour la réduction d'impôts accordée pous ses enfants, et il lui restera $180 sur ses allocations. Avec un salaire de $12,000, le père de famille jouit du plein montant de l'allocation.

LE GOUVERNEMENT SE FOUT DES FAMILLES NOMBREUSES DU QUEBEC

Second exemple: celui du père de quatorze enfants, qui retire $756 par année d'allocations. Si cet homme gagne $2,400 par année, il devra remettre en impôt la somme de $377.47, montant équivalent à l'exemption dont il bénéficie pour ses enfants, et il lui restera $378.53 sur ses allocations. Si son salaire est de $2,000 par année, il paiera $230. 52 de plus en impôt, ce qui lui laissera $526.52 sur les allocations. Un salaire de $1,620 supprimera l'exemption d'impôt de $132.63, ce qui laissera $624.63 sur l'allocation. Avec un revenu de $1,200, les allocations gardent leur pleine valeur.

En tableau ces exemples se lisent ainsi:

POUR QUATRE ENFANTS

Salaire	$2,400.00
Allocations	312.00
Réduction d'impôt supprimée	279.72
Montant net	32.28

* * *

Salaire	$2,000.00
Allocations	312.00
Réduction d'impôt supprimée	216.63
Montant net	95.37

* * *

Salaire	$1,620.00
Allocations	312.00
Réduction d'impôt supprimée	132.00
Montant net	180.00

* * *

Salaire	$1,200,00
Montant net	312.00

POUR QUATORZE ENFANTS

Salaire	$2,400.00
Allocations	756.00
Réduction d'impôt supprimée	377.47
Montant net	378.53

* * *

Salaire	$2,000.00
Allocations	756.00
Réduction d'impôt supprimée	230.52
Montant net	525.48

* * *

Salaire	$1,620.00
Allocations	756.00
Réduction d'impôt supprimée	132.63
Montant net	623.37

* * *

Salaire	$1,200.00
Montant net	756.00

Ces chiffres n'ont rien d'officiel. Nous les croyons assez exacts cependant pour donner une bonne idée du mécanisme des allocations familiales et constater qu'entre la réalité et les apparences il se trouve une jolie marge.

Les allocations familiales coûteront annuellement environ $200,000,000, soit l'équivalent approximatif d'un mois de guerre.

QUEBEC Y VERRA-T-IL?

Le plan d'allocations est exclusivement fédéral. Il est centralisateur et il empiète malheureusement sur les droits des provinces quant aux points suivants: 1° l'éducation; 2° le droit civil; 3° l'initiative dans le domaine social; 4° le pouvoir fiscal.

On considère généralement que, tout en conservant ce qu'il y a de bon dans l'organisation actuelle, il y aurait lieu d'apporter des modifications substantielles de manière à sauvegarder l'autonomie des provinces et à accorder pleine indemnité pour tous les enfants, quel qu'en soit le nombre par famille. Un plan fédéral-provincial pourrait réaliser ces améliorations nécessaires.

LE CAS DE JOS LATREMOUILLE

Voici un exemple: Joseph Latrémouille a quatre enfants âgés respectivement de 2 ans, 6 ans, 10 ans, et 14 ans; il recevront les allocations suivantes:

pour l'enfant de 2 ans
pour l'enfant de 6 ans
pour l'enfant de 10 ans
pour l'enfant de 14 ans
$5 par mois
$6 par mois
$7 par mois
$8 par mois

ET CELUI QUI A QUATORZE ENFANTS

Un autre exemple: Paul Hurtubise est père de 14 enfants, âgés respectivement de 1 mois à 15 ans; des allocations lui seront alors versées comme suit:

pour l'enfant de 15 ans
pour l'enfant de 14 ans
pour l'enfant de 13 ans
pour l'enfant de 12 ans
pour l'enfant de 11 ans
pourl 'enfant de 10 ans
pour l'enfant de 9 ans
pour l'enfant de 8 ans
pour l'enfant de 7 ans
pour l'enfant de 6 ans
pour l'enfant de 5 ans
pour l'enfant de 4 ans
pour l'enfant de 2 ans
pour l'enfant de 1 mois

$8 par mois	
$8 par mois	
$8 par mois	
$7 par mois	
$7 moins $1	$6 par mois
$7 moins $2	$5 par mois
$6 moins $2	$4 par mois
$6 moins $3	$3 par mois
$6 moins $3	$3 par mois
$6 moins $3	$3 par mois
$5 moins $3	$2 par mois
$5 moins $3	$2 par mois
$5 moins $3	$2 par mois
$5 moins $3	$2 par mois

Voilà quelque chose d'assez précis, nous semble-t-il.

UN REVERS A LA MEDAILLE

Mais il y a un revers à la médaille, et qui est gros de conséquence. En vertu de l'article 8 de la **Loi des allocations familiales** (8 Geo. VI, Chap. 40), il faut "éviter le double emploi des avantages prévus dans la **Loi de l'impôt de guerre sur le revenu** et dans la présente loi".

Si nous comprenons bien, cela signifie qu'on ne peut à la fois retirer des allocations familiales et bénéficier de la réduction ou de toute réduction—suivant les cas—d'impôt pour les enfants. Le gouvernement reprend d'une main dans bien des cas, ce qu'il donne de l'autre.

LETTRE D'OTTAWA

suite de la première page

le conseil de sécurité. Il ne tentera pas également de prendre la direction des petites nations. Il n'a fait aucune proposition sur l'emploi de la force par le conseil de sécurité. Si on lui offrait la présidence de la conférence, comme il en a été rumeur dans les journaux, M. King a déclaré qu'il lui serait impossible d'accepter un poste de ce genre, en raison de ses devoirs comme premier ministre du Canada en temps de guerre. Le gouvernement devra prendre la responsabilité de toutes les décisions auxquelles on en viendra, mais il ne cherchera aucunement à empêcher un membre de la délégation qui ne partagerait pas l'opinion des autres membres, d'exposer pleinement ses vues.

Le premier ministre, une fois de plus, a rejeté le projet, d'après lequel les conservateurs progressistes voudraient que l'Empire ne parlât que d'une seule voix. Pour lui, le Commonwealth des nations britanniques n'avait jamais été et ne pouvait jamais constituer une seule entité dans le domaine international, parce que, en vertu de sa définition officielle, il est une fraternité de nations qui constituent "des collectivités nullement subordonnées l'une à l'autre sous aucun aspect de leurs affaires domestiques ou extérieures".

LES ELECTIONS GENERALES

Au cours de son discours, M. King en a parlé de nouveau. Voici ce qu'il a dit à ce sujet: "Nous aurons des élections générales avant longtemps dans notre pays. Je ne puis dire quand maintenant, parce que je n'en puis fixer la date dans le moment, ignorant quand auront lieu les élections en Ontario. C'est là une circonstance qui a surgi au cours de ces derniers jours, parce que la date que nous choisirons devra nécessairement tenir compte de la date des élections dans l'Ontario. J'avais pourtant espéré pouvoir faire les élections peu de temps après la dissolution du parlement. Je ne parle pas ici de la date du vote, mais l'ouverture de la campagne aurait bien pu se faire durant la conférence de San-Francisco.".

D'après cette déclaration, il semble bien que l'intention de M. King était d'abord de tenir les élections générales en juillet. La conférence de San-Francisco s'ouvrira le 25 avril et l'emprunt de la victoire se terminera le 12 mai. Jusqu'à la dissolution du parlement ontarien, nous étions sous l'impression que M. King attendrait la fin de l'emprunt pour annoncer la date des élections fédérales et que la votation aurait lieu environ deux mois après. Dans les circonstances, cela aura porté la date du scrutin vers le 10 juillet.

Mais la dissolution du parlement ontarien complique maintenant toute la situation. On prête l'intention au premier ministre Drew de l'Ontario de fixer les élections dans cette province vers la mi-juin. M. King ne peut pas tenir ses élections générales en même temps que celles de M. Drew. La date des élections générales fédérales parait donc aujourd'hui plus incertaine que jamais.

LE BLOC ET LES INDEPENDANTS

L'attitude du Mouvement des indépendants est incompréhensible. Ils ont tellement poussé leur opposition à la participation du Canada à la conférence de San-Francisco qu'ils ont donné l'impression qu'ils s'opposaient à toute collaboration du Canada sur le plan international. Cette position est sûrement indéfendable.

M. Maxime Raymond, leader du Bloc populaire canadien, a montré l'illogisme des indépendants et leur incompréhension de la question à l'étude. Il a cité, par exemple, le sous-amendement que M. Roy, député de Gaspé, présentait, le 8 février 1944, et dans lequel il demandait à la Chambre d'exprimer son regret que les conseillers de Son Excellence n'aient pas jugé à propos d'exiger la participation du Canada aux conférences interaliées, à cause de son statut d'indépendance et de la part importante qu'il prend à la guerre. Or, cette semaine, le gouvernement présentait une résolution en ce sens. Mais le député de Gaspé, de même que ceux de Rimouski, de Québec-Montmorency et de Laval-Deux-Montagnes, votèrent contre, après avoir réclamé, il y a environ un an, que le gouvernement participât aux conférences alliées.

Le député de Charlevoix-Saguenay n'a pas été plus logique. Il sembla invoquer comme raison de son opposition l'absence de représentants du Vatican à la conférence. Or, ce qu'il réclame pour le Vatican, il n'en veut pas pour le Canada. Il demanda que le Vatican fût représenté à la conférence de San-Francisco, mais il s'est opposé à ce que le Canada y fût, bien que le Pape Pie XII, dans son message adressé au monde le 25 décembre dernier, réclamât l'établissement d'un organisme international de paix.

A San-Francisco, il ne s'agira pas d'approuver définitivement, pour le Canada, le nouvel organisme. Il s'agit d'en élaborer la charte. Ce sera au prochain parlement qu'il appartiendra de l'accepter ou de la rejeter.

Le leader du Bloc populaire canadien a prononcé un solide discours. Il est évidemment loin d'approuver le projet que les grandes puissances soumettront à San-Francisco. Il a dit, d'ailleurs, ce qu'il en pensait. Mais, comme il s'agit de tenter d'organiser la paix sur le droit et non sur la force à San-Francisco, il a cru avec raison que, comme partisan de la paix fondée sur le droit et non la force, il devait approuver la participation du Canada aux délibérations de San-Francisco.

Tous les journaux indépendants, d'ailleurs, l'ont compris de cette façon. Nommons **le Droit**, d'Ottawa, **le Devoir**, de Montréal et **l'Action Catholique**, de Québec.

Par son discours, le leader du Bloc populaire canadien a répondu à l'accusation d'isolationnisme que l'on porte contre ce mouvement en certains milieux. Le Bloc est en faveur de la collaboration internationale, mais non pas à n'importe quelles conditions. M. Raymond les a indiquées dans son discours. Il a remporté un beau succès à la Chambre des communes. C'est ce que tous les observateurs impartiaux, à quelque parti qu'ils appartiennent, ont tous admis.

Les diverses ligues antituberculeuses établies dans les grandes villes de la province sont prêtes à promouvoir l'expansion de la lutte contre cette maladie dans tous les districts ruraux.

• •

Les Indes orientales néerlandaises sont parmi les plus importants producteurs de caoutchouc du monde entier. Avant la guerre, à Java seulement, on trouvait plus de 500 industries de caoutchouc.

• •

Plus de 100,000 maisons, soit ¼ des logements disponibles, ont été endommagées par le bombardements, en Hollande.

• •

La Suisse s'est offerte à recevoir 3,000 enfants hollandais, ceux-là surtout qui souffrent de tuberculose et de maladie de peau.

• •

La ville de Tarakan sur l'île de Bornéo produit de l'huile d'une telle qualité qu'on peut l'employer sans raffinage pour certains engins à combustions interne.

• •

200,000 Japonais occupent encore les Indes orientales néerlandaises.

Salle d'étude sur le Crédit Social

Ouverte 5 soirs par semaine, du lundi au vendredi à 8 heures.

Tout le monde est bienvenu.

290 rue King, est **Sudbury**

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition

l'Hotel FRONTENAC

A. FOURNIER LTEE
ASSURANCES
FONDEE 1896
TEL. 7-7546 11 RUE ELM, EST

RENOUVELLEMENT DES LIVRES D'ASSURANCE-CHÔMAGE

À Tous les Patrons:

Tous les livres d'Assurance-chômage pour l'exercice finissant le 31 mars 1945 doivent être échangés contre de nouveaux livres.

Veuillez donc communiquer *immédiatement* avec votre plus proche bureau de Placement et du Service sélectif, si vous n'avez déjà échangé les livres de vos employés.

Vous vous rendriez passible de peines rigoureuses si vous négligiez de verser les cotisations de vos employés assurés et de renouveler les livres d'assurance, comme l'exige la loi.

A Tous les Employés:

Si vous êtes un assuré, protégez vos droits à prestation en voyant à ce que votre livre soit échangé.

LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

HUMPHREY MITCHELL, *Ministre du Travail*

MM. LOUIS J. TROTTIER
R. J. TALLON
ALLAN M. MITCHELL
Commissaires.

DW 45-3-F

Opinions et...

(Suite de la page trois)

Maxime Raymond et M. Choquette, les deux seuls membres fédéraux actuels du Bloc avaient alors appuyé les Indépendants. "Mon ami le député de Stanstead (M. Choquette) et moi resterons fidèles à ce que nous avons réclamé, il y a peine un an, en approuvant la participation du Canada à la conférence de San Francisco. C'est la reconnaissance de notre statut d'indépendance".

Une des raisons des Indépendants pour refuser la délégation à San Francisco fut que le Vatican n'a pas été invité à être représenté. "... parce qu'une personne qui devrait y être n'y est pas, est-ce une raison de s'abstenir, de dire M. Raymond. Au contraire, c'est une raison de plus d'y aller pour présenter ses vues".

Le chef du Bloc rappelle sa déclaration dans le MacLean's Magazine: "Nous nous déclarons favorables à une institution internationale permanente qui aurait les caractères d'une véritable Société des nations: a) elle grouperait tous les Etats civilisés ou du moins la plupart d'entre eux. b) Elle leur donnerait, petits ou grands, des droits égaux; par conséquent, elle ne serait pas un pur outil dominé par des puissances impériales et impérialistes, comme le fut la Société de Genève. c) Elle élaborerait un ordre véritablement international tant du point de vue économique que du point de vue politique. A notre avis le Canada devrait travailler à la formation d'une pareille association, puis y participer et y assumer des responsabilités proportionnées à son importance et à ses intérêts".

M. Raymond demande au Canada de jouer le "rôle d'un Etat libre et indépendant, avec tout ce que ces mots comportent". Il réclame un plus grande représentation des petites puissances. Il s'oppose au veto d'une grande puissance si elle est coupable d'agression. "J'estime que ce serait accorder aux cinq grandes puissances une domination qui équivaut à dire: la force prime le droit. On violerait le principe de la démocratie, on violerait les principes qui sont à la base de l'organisme international que l'on veut créer. On paralyserait son fonctionnement".

Il regrette l'absence du Vatican, de la Suisse, de la Suède, du Portugal, de l'Irlande et autres qui ont été écartés.

Le discours de M. Raymond est dynamique. Seule la lecture in extenso lui rend justice. L'Ami du Peuple ne pourrait-il pas le publier, en tranches peut-être?

• •

Un connaisseur d'hommes...

Tous les dimanches, j'ai un grand plaisir à lire l'Evangile du jour. Je suis surpris de constater toute la psychologie concentrée dans un simple discours. Depuis mon enfance, j'entends la parabole du blé sur les rocailles et qui ne produit rien; le blé semé dans le terrain à fleur de roc qui sèche aux premiers rayons ardents du soleil; le blé enfin qui pousse dans un terreau fertile.

Je pense à tous les rebelles; les rebelles qui ne veulent pas entendre la Parole du Seigneur. Ils sont nombreux. La Vérité? qu'est-ce cela, disent-ils avec Pilate? Notre-Seigneur les a rencontrés ces indifférents. Sans nous prétendre le Messie, nous avons eu aussi leur visite. Ils sont légion. Honneur, justice, franchise, responsabilité, idéal et grandeur d'âme ne leur parler jamais ainsi. Vous perdez votre temps. Ils n'y entendent goutte. Encore moins de dévouement. Allez vous asseoir. Cela ne paie pas se dévouer.

Les Scribes, les chefs d'Israël, les conservateurs de la Loi (qu'ils n'ont jamais observée), les voilà tout crachés.

Asselin a voulu nous dresser cet épitaphe: Ci-gît un peuple mort de ses bêtises. Et une grande bêtise, c'est la démission de nos Scribes.

L'amour de la Vérité fleurit chez les âmes simples. Peu leur importe les grands discours et dissertations des Docteurs en Israël. Ils suivent pacifiquement le chemin du bon sens.

• •

Canadiens français, ouvrez l'oeil...

Le gouvernement fédéral demande présentement de remplir les formules pour les allocations familiales. Vous êtes Canadien français? Exiger que l'on vous livre de la "paperasse" française.

Des plaintes sont venues du Nouveau-Brunswick et de l'Ouest canadien. On leur a servi des formules anglaises. Le bilinguisme au Canada ne doit pas être lettre morte. Si nous ne protestons pas quand on lèse notre personnalité française, personne ne le fera pour nous.

Les organisations nationales devraient être aux aguets. Elles ont le devoir de recueillir les plaintes et de les faire parvenir à M. Brooke Claxton. Répétons avec Mgr Langevin: Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre. Nous sommes assurés que la St-Jean-Baptiste, de concert avec les Jeunes Laurentiens s'occuperont de voir à ce que les formules soient accessibles.

• •

La radio française

Les minorités de l'Ouest canadien ont compris que la radio pourrait bien servir la cause française. Elles n'ignorent pas que cette invention moderne joue un grand rôle dans notre vie.

Nous de l'Ontario, nous devrions les imiter et nous procurer un poste français. Sudbury, Kirkland Lake, Timmins ont des programmes français plus ou moins nombreux. Cela ne satisfait guère la population française du Nord. Pourquoi pas un poste français?

Plus de 30,000 Canadiens gisent dans les sanatoria, prisonniers de guerre de la tuberculose.

"L'Oeil"

Dans son numéro du mois de mars, qui vient de paraître, **l'Oeil** revient à la charge contre le communisme et souligne une fois de plus le triste sort que l'on a fait à la Pologne, pays pour lequel les Alliés sont entrés en guerre. Les principaux articles mentionnés par le sommaire sont: **Propagande communiste à fond de train**, Par Pierre Viviers; **L'ingrate Eglise orthodoxe, soviétisée, attaque au Vatican**, par P.-René Belleau; **L'abandon de la Pologne est consommé**, par Max Boileau; **Haïti**, par Reine Malouin; **Paoul Ponchon**, par l'hon. Juge Fabre-Surveyer; **Que va-t-on voir en Terre-Sainte?** par le P. Ludolphe Ayotte, o.f.m. (Il s'agit d'un grand reportage sur le pays parcouru par le Christ pendant sa vie en Palestine); **Nos femmes se tuent!** par Béatrice Clément. On trouve, en outre les rubriques habituelles: **Echos politiques, la Page espagnole; Amour, Délices...et Modes;** trois romans-nouvelles dont un de Rex Desmarchais (Les pages de mode sont consacrées à la revue de mode de la Ligue de la Jeunesse féminine).

L'Oeil est en vente dans tous les dépôts de journaux, 10c l'exemplaire, $1.00 l'abonnement annuel. Siège de la revue: 934 est, rue Ste-Catherine, Immeuble de la Banque d'Epargne, Bureau 201, Montréal.

Allocations familiales

Question:—Combien chaque enfant recevra-t-il?

Réponse:—Enfant de moins de 6 ans $5 par mois
Enfant de 6 à 9 ans $6 par mois
Enfant de 10 à 12 ans $7 par mois
Enfant de 13 à 15 ans $8 par mois

Dans les familles où il y a plus de 4 enfants, il y aura une réduction de $1 par mois pour le cinquième enfant, de $2 pour les sixième et septième enfants et de $3 pour chaque enfant additionnel. En d'autres termes, les quatre enfants les plus âgés qui auront moins de seize ans recevront l'allocation régulière et les autres enfants plus jeunes recevront l'allocation selon le taux réduit.

Exemples: 1. DEUX enfants âgés de 7 et 5 ans recevraient $6 plus $5 $11 par mois
2. QUATRE enfants âgés de 13, 9, 6 et 2 ans recevraient $8, $6, $6, et $5 $25 par mois
3. HUIT enfants âgés de 15, 14, 11, 10, 8, 4, 3 et 1 ans recevaient $8, $8, $7, $7, $5, $3, $3 et $2 $43 par mois

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
280 rue Victoria Tél. 5-5382

Inscrivez-vous maintenant aux

ALLOCATIONS FAMILIALES

Les allocations familiales seront payées chaque mois pour tout enfant admissible de moins de 16 ans. Les premiers chèques seront mis à la poste en juillet 1945. Les allocations familiales sont versées aux parents pour les aider à élever leurs enfants, à leur payer les soins médicaux, dentaires et infirmiers dont ils ont besoin; à leur fournir une nourriture plus soutenante, de meilleurs vêtements, un logement plus salubre. Ainsi, les allocations aideront à rétablir l'équilibre des chances de succès pour tous les enfants.

Les formules d'enregistrement ont été envoyées à toutes les familles. Remplissez cette formule dès que vous la recevrez. Elle est très simple, elle ne contient que sept questions, et les renseignements ci-dessous vous aideront à la remplir. Hâtez-vous, dans l'intérêt de vos enfants, car les chèques ne peuvent être envoyés qu'aux familles ayant dûment rempli la formule d'enregistrement.

Si vous ne recevez pas de formule, réclamez-en une au bureau de poste le plus voisin.

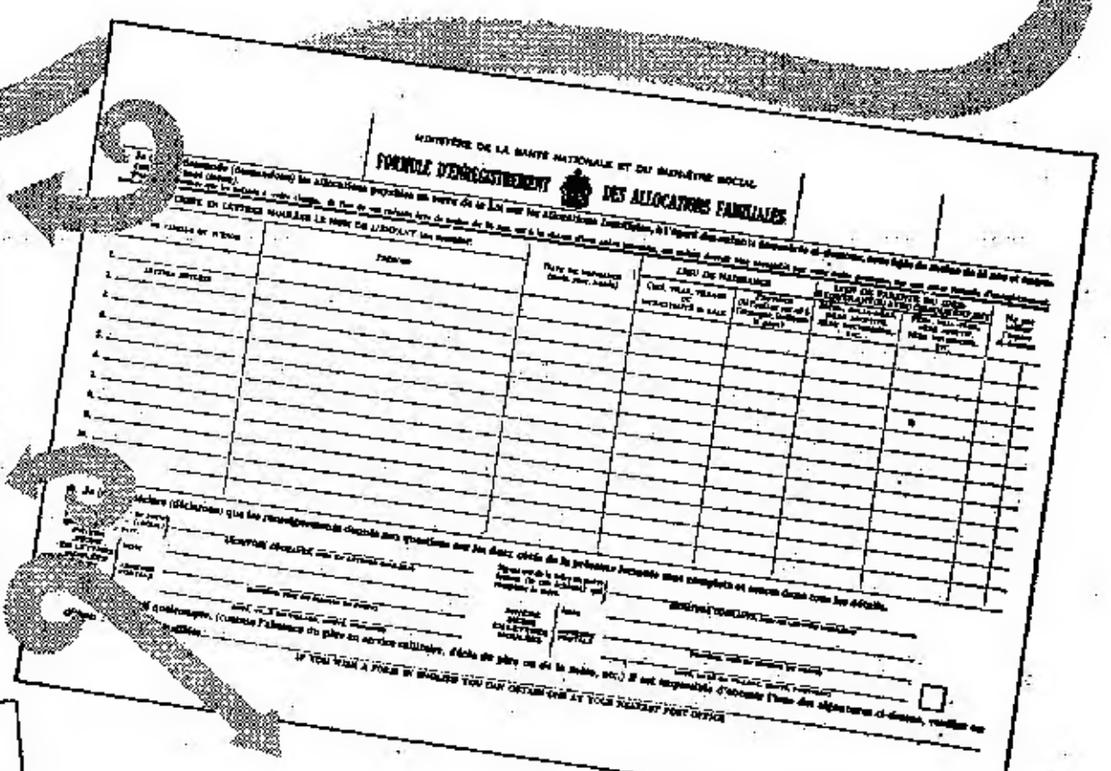

QUESTION No 1: ÉCRIVEZ EN LETTRES MOULÉES (COMME CECI), le nom de vos enfants de moins de 16 ans. Inscrivez le mois de la naissance, puis le jour et l'année. Inscrivez le nom de l'endroit où chaque enfant est né. Complétez chaque ligne en indiquant votre degré de parenté avec l'enfant. Si le père et la mère s'inscrivent, remplissez les DEUX colonnes indiquant le lien de parenté de chacun.

QUESTION No 2: Le père et la mère doivent signer ici, si les deux sont à la maison. Puis indiquer où les chèques doivent être expédiés. ECRIVEZ CECI EN LETTRES MOULEES (COMME CECI), au-dessous de chaque signature. La mère doit signer de son propre prénom, tel Mme Marie, Lucienne, Jeanne, et non du prénom de son mari.

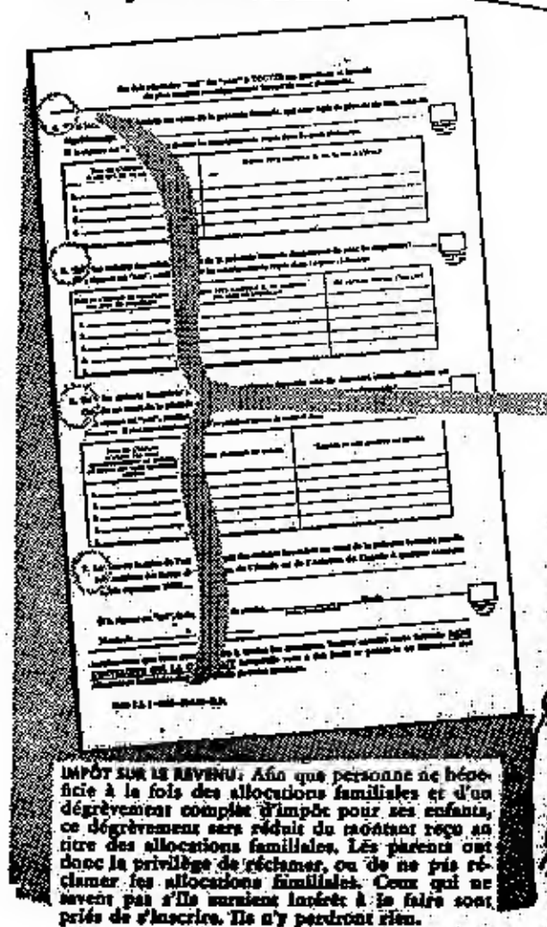

IMPÔT SUR LE REVENU: Afin que personne ne bénéficie à la fois des allocations familiales et d'un dégrèvement complet d'impôt pour ses enfants, ce dégrèvement sera réduit du montant reçu au titre des allocations familiales. Les parents ont donc le privilège de réclamer, ou de ne pas réclamer les allocations familiales. Ceux qui ne savent pas s'ils auraient intérêt à le faire sont priés de s'inscrire. Ils n'y perdront rien.

QUESTION No 3:

Si une seule personne a signé sous la question No 2, donnez les raisons pourquoi l'autre n'a pas signé. Fournissez tous les détails. Il n'est pas suffisant de dire "Père (ou mère) absent". Il faut dire où, pourquoi, et pour combien de temps.

QUESTIONS Nos 4, 5, 6 et 7

(au verso de la formule): répondez par un simple "oui" ou "non". Si les réponses aux questions 4, 5 et 6 sont "non", ajoutez les détails requis, en donnant le nom de l'enfant ou des enfants en cause. A la question No 5, si vous avez des enfants de moins de 16 ans qui ne vivent pas chez vous, inscrivez leurs noms, donnez-en la raison, et indiquez l'endroit où ils se trouvent. Si la réponse à la question No 7 est "oui", donnez les détails requis.

RÉPONDEZ AUX 7 QUESTIONS. Vous préviendrez ainsi tout retard dans l'expédition des chèques en juillet 1945.

AUX PARENTS
VOUS ASSUREZ VOS ENFANTS EN LES INSCRIVANT AUX ALLOCATIONS FAMILIALES

Publié par ordre de l'Hon. BROOKE CLAXTON, ministre,
MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, OTTAWA

LA VIE AGRICOLE

Le retour des travailleurs sur la ferme

Le Service Sélectif national a pris les dispositions nécessaires pour renvoyer à la ferme les travailleurs agricoles qui étaient employés temporairement dans d'autres industries essentielles pendant l'hiver. Les dates auxquelles les travailleurs agricoles doivent être mis en disponiblité par les employeurs dans d'autres industries seront fixées par localités comme il a été fait l'année dernière, dit l'honorable Humphrey Mitchell, Ministre du Travail. Les dates pour les différentes localités seront annoncées par les représentants régionaux sous l'Administration du Service sélectif national après consultation avec les administrateurs agricoles provinciaux.

Les hommes retourneront à la ferme dès que leurs services y sont nécessaires. La situation de la main-d'oeuvre agricole sera grave cette année et les industries qui emploient ces hommes devront les laisser retourner sur la ferme dès que l'agriculture aura besoin de leurs services.

Les travailleurs agricoles quittant leurs travaux d'hiver doivent donner sept jours d'avis avant de partir. Tous ceux qui désireraient avoir des renseignements plus précis sur ce sujet, que ce soit les patrons ou les travailleurs agricoles, devraient se mettre en communication avec le bureau le plus proche du Service sélectif. En ce qui concerne les industries forestières où une grande proportion des cultivateurs travaillent pendant la saison d'hiver, on est d'avis que les dispositions qui avaient été prises l'année dernière ont donné de bons résultats et que le plan proposé de 1945, qui est modelé sur celui de l'année dernière, devrait répondre à tous les besoins.

Le premier pas de toute rénovation est de faire soi-même ce qu'on veut voir faire aux autres.—Lacordaire.

Traitement de la semence

Beaucoup de cultivateurs nettoyent leur semence pour en enlever les graines de mauvaises herbes et les autres impuretés et ils la soumettent également à l'essai de germination et de pureté, mais beaucoup d'entre eux négligent malheureusement une précaution encore plus importante; c'est de traiter la semence avec une poussière mercurielle pour supprimer les germes de maladie, dit M. G. A. Scott, de la botanique, du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Ce traitement pour détruire les germes de maladie portés par la semence est en somme une assurance que l'on prend sur la récolte, et qui coûte très peu de chose. Elle revient à environ 3 cents par boisseau ou à peu près 4½ cents par acre. Le traitement des grains de céréales avec une poussière mercurielle, comme le Ceresan ou le Ley Tosan prévient la maladie en stérilisant les enveloppes de la semence sans affaiblir le moindrement la germination. Un détail à noter, c'est que ces poudres sont des poisons et si les cultivateurs les appliquent eux-mêmes, ils feront bien de le faire dehors, au grand air, ou au moins dans une grange bien ventilée.

Quant au graines de plantes-racines et de légumes il faut les traiter avec des poudres d'Arasan, Semesan ou Spergon, qui ne sont pas des poisons.

On peut se procurer toutes ces poudres en s'adressant à un grainetier quelconque.

Il ne saurait y avoir de doute, dit M. Scott, que l'emploi de semence saine ,sans maladie, est l'une des premières précautions essentielles à prendre pour avoir de bonnes récoltes et des récoltes qui payent. C'est un fait établi qu'un bon traitement prévient certaines maladies portées par la semence et protège celle-ci, du moins pendant quelque temps, contre l'invasion des germes que renferme le sol. Le traitement annuel de la semence avec une préparation recommandée est le moyen le meilleur marché et le plus sûr que l'on puisse prendre pour protéger la récolte contre les ravages des maladies.

Les botanistes n'ont encore trouvé aucun traitement susceptible de prévenir la maladie dans les graines de trèfle et de graminées fourragères pas plus que la brûlure des pois. On fait actuellement des recherches intensives à ce sujet.

Les primes sur le lait

Le ministère fédéral de l'Agriculture annonce que le Gouvernement fédéral continuera à payer pendant les douze mois commençant le 1er mai, les mêmes primes sur le lait et les produits laitiers que pendant la période allant du 1er mai 1944 au 30 avril 1945.

La prime de 10 cents par livre sur le gras de beurre utilisé dans la fabrication du beurre de beurrerie et de 20 cents par 100 livres sur le lait converti en fromage, sera payée toute l'année. Dans les régions autorisées, une prime de 35 cents par 100 livres sur le lait frais sera versée aux producteurs à partir du 1er mai 1945 et jusqu'au 30 avril 1946, sauf dans certaines régions où elle restera à 25 cents. Pour le lait employé dans la fabrication des produits concentrés du lait et du sucre de lait, la prime sera payée à raison de 15 cents les 100 livres du 1er mai 1945 au 30 septembre 1945, puis elle sera relevée pour l'hiver au montant de 30 cents par 100 livres au 1er octobre 1945.

Les primes actuellement payées et qui le seront jusqu'au 30 avril sont de 10 cents par livre de gras de beurre employé dans la fabrication du beurre de beurrerie, de 20 cents par 100 livres sur le lait employé dans la fabrication du fromage, de 55 cents les 100 livres pour le lait frais — sauf dans certaines régions où la prime est de 25 cents — et de 30 cents par 100 livres pour le lait employé dans la fabrication des produits concentrés du lait et du sucre de lait.

Le jardin

Sous quelle forme un jardin peut-il le mieux répondre aux besoins de la famille? S'il y a de jeunes enfants il est évident que le jardin devrait être développé comme terrain de récréation, avec une pelouse découverte, une boîte de sable, une glissoire et une balançoire; c'est de cette façon qu'il est le plus utile, dit M. R. W. Oliver, de la Division de l'horticulture à la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa. Une haie taillée, d'ormes de chine ou de cèdres, entourant cette étendue fait un bel effet; la verdure est beaucoup plus attrayante qu'une clôture nue. Une petite plate-bande disposée le long du côté ensoleillé de la haie fournira des fleurs pour la maison. Pour les enfants plus âgés, qui désirent jouer sur une pelouse découverte, non coupée par des plates-bandes de fleurs ou d'autres obstacles, le même arrangement conviendra, mais l'on pourra omettre la boîte de sable. Pour que la pelouse puisse résister à l'usure continuelle, des semailles épaisses de trèfle et de pâturin bleu du Canada sont nécessaires. Un terrain de ce genre ne peut être considéré comme un jardin, dit M. Olivier, mais il donne aux enfants l'occasion de prendre leurs ébats sous surveillance, et c'est là le principal.

Les besoins des familles changent à mesure que les enfants grandissent. La plupart des terrains de ville sont trop petits pour que l'on puisse établir un court de tennis ou un carré pour jouer à la balle; les adolescents cherchent ailors ailleurs des terrains de récréation et les parents peuvent utiliser leur terrain comme ils l'entendent. Par l'exercice qu'il leur fournit, il leur permet de maintenir leur ligne, tout en les intéressant.

Il y a d'autres familles qui, par goût ou par nécessité, préfèrent produire des légumes. On pourra cultiver des salades ainsi que des racines et des tomates pour en faire des conserves sur la moitié arrière du jardin ou dans l'espace derrière le garage, s'il y a suffisamment de soleil.

Il y a encore d'autres gens qui préfèrent jouir de leur jardin, assis dans un fauteuil confortable en dégustant une tasse de thé. Pour être agréable un jardin de ce genre doit contenir un endroit partiellement ombragé. Il serait préférable que cet endroit ombragé fut pavé de dalles ou de briques pour que l'on puisse déplacer les chaises et les tables sans abîmer le terrain. Pour que le milieu soit agréable et reposant, il devrait y avoir une belle plate-bande composée principalement d'arbrisseaux avec quelques fleurs vivaces bien choisies qui donnent le plus d'étalage pour le minimum de travail. L'eau ajoute beaucoup au charme d'un jardin de ce genre, soit sous forme d'une petite chute dans un jardin de rocailles ou d'un étang dormant où le jardin se réfléchit. Bien disposé, conformément aux besoins, un jardin est une grande source utile de jouissance et contentement.

La Division de démonstration du Service des fermes expérimentales fédérales, comprenait, en 1943-44, 160 stations de démonstration et 51 stations expérimentales régionales qui conduisaient des travaux a 211 points différents dans toutes les provinces.

• •

Le Bureau de l'ingénieur de la Division de la grande culture du Service fédéral des fermes expérimentales, a distribué sur requête, aux cultivateurs et à d'autres intéressés, plusieurs milliers des abreuvoirs, des nourrisseurs automatiques, des râteliers pour les moutons, des appareils pour refroidir les oeufs, pour faciliter le chargement des chariots, etc.

Faites lire l'Ami du Peuple

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 6-6302

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 5-5621 142 RUE EYRE

KARL LEHTO
J.-T. PAQUETTE, Propriétaire
SPECIALITES POUR HOMMES
Habits sur mesures — Chaussures "Strider"
Chemisees "Tooke" — Valises, malles... — Chapeaux "Biltmore"
ASSORTIMENT COMPLET D'HABITS DE TRAVAIL
84, rue Durham Sud — Tél.: 6-6641

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

AVIS
aux
ACHETEURS et VENDEURS
DE FOIN
dans l'Est du Canada
Afin de faciliter la distribution du foin, on demande à toutes les personnes qui sont interessees dans l'achat ou la vente d'approvisionnements de communiquer *immediatement* avec:
G.-S. BROOKS, Directeur,
Administrateur des aliments du bétail,
Édifice Aldred,
Ouest, rue Notre-Dame,
Montréal
Les cultivateurs ou les demi-grossistes doivent indiquer la quantité totale, en tonnes, qu'ils possèdent. Les personnes qui desirent acheter doivent indiquer la quantité dont ils ont besoin jusqu'à ce que les pâturages soient prêts.
Remarque: Les prix plafond du foin furent établis par une ordonnance de la Commission émise en janvier 1945.
LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Poison lent mais sûr

Ayant développé son système de défense contre les microbes qui l'environnent, l'organisme d'un être adulte est moins sujet à la contagion.

S'il en est ainsi pour le corps, nous n'en pouvons pas dire autant des facultés intellectuelles qui, elles, subissent, depuis la naissance jusqu'à la mort, les influences du dehors. Il est, en effet, des aliments de l'esprit qui nuisent aux grandes personnes à l'égal des poisons les plus dangereux. On a trouvé qui, non content de détruire en nous la faculté de penser, favorisent le laisser-aller des moeurs et travaillent sournoisement à tuer notre âme française.

Si les ravages accomplis dans l'âme et le coeur des enfants s'avèrent alarmantes, quelles sont donc les ruines possibles dans un esprit plus développé, plus à même de comprendre et de faire sien ce qui pénètre dans ses facultés. C'est pourquoi nous disons que l'illustré et le cinéma ne sont pas moins nocifs aux grands qu'aux petits. En effet, si l'image est un véhicule primitif, celui-ci possède cependant, pour qui connaît le monde d'aujourd'hui, l'immense avantage d'apporter du nouveau à l'intelligence sans lui imposer des raisonnements fatiguants. De là à sacrifier les joies austères de l'esprit aux jouissances plus faciles des yeux, il n'y a qu'un pas. L'avons-nous franchi?

L'illustré nous procure un choix aussi varié que perfide. Ce sont des collections de "beauties" en tenue légère, des concours de beauté où l'on évalue le genre humain comme on le ferait d'un bétail de prix dans les expositions régionales, sans tenir compte, va sans dire, du facteur intellectuel. Ajoutons à cela les "pin-up pictures", décoration de la plupart des "garçonnières" et qui résument les connaissances et les goûts artistiques de ces messieurs... Si vous incluez dans l'énumération la série très courue des "sex films" (genre "Kismet"), la ménagerie est au complet. Qui veut être sincère avec soi-même avouera sans controverse le caractère troublant de toutes ces choses et leur action néfaste sur l'âme humaine.

Tout cela est de nature à faire de nous des "robots" sans intelligence; ce n'est cependant que la moitié du tableau. Les directeurs de revues, forts de l'appui d'une clientèle française bienveillante, lui serviront, de temps à autres, des reportages susceptibles de l'intéresser. Viendront alors des études plus ou moins ridicules,—quand elles ne sont pas outrageantes,—sur les moeurs familiales et politiques du "Vieux Québec".

Ces gens, qui ont fait du problème sacré de la famille une question de logement, parleront avec commisération du prétendu non-sens de nos familles nombreuses. En politique, ils nous classeront parmi les séparatistes et, en temps de guerre, chez les "isolationistes"...; on nous racontera ensuite l'histoire de la "priest-ridden province"; on montera en épingle le "chauvinisme" de certains coins de la "vieille province", et pour appuyer l'opinion en cours chez les étrangers, à savoir, que nous sommes des esprits bornés, des arriérés et, par conséquent, fermés à tout compromis favorisant la "bonne entente"...

Réalisons-nous jusqu'à quel point cette propagande, si nous n'y prenons garde, peut affaiblir en nous l'amour de la patrie canadienne, la fierté et la foi en nos origines françaises? Se laisser ainsi façonner une mentalité hybride par un élément de la population, ignorant tout de notre passé glorieux et de nos aspirations légitimes de chrétiens français serait aussi répréhensible que d'abandonner à un turc le soin de raconter l'Histoire du Canada!

Nos voisins des Etats-Unis ou d'ailleurs, qu'ils représentent le LIFE, le NEW WORLD, le NEWS WEEK ou le TIMES, ne sont pas en mesure de nous peindre sous le jour qui nous convient. Et cela, pour de multiples raisons, dont les principales sont les suivantes: Ils sont d'origine anglo-saxonne, donc d'esprit essentiellement pratique et mercantile..., et nous sommes des latins idéalistes et raisonneurs.

Ils sont protestants pour une part et athés pour une autre.

Les événements historiques qui ont façonné leur existence et modelé leurs institutions sont forcément différents de ceux qui ont fait de nous des canadiens-français et des catholiques romains. Par exemple: Les Américains sont les vainqueurs de l'Indépendance; les Anglais nous ont conquis au XVIIIe siècle, et nous sommes, depuis, les sujets français d'une majesté britannique. Voilà assez de raison pour nous prémunir contre leur influence, que l'on peut qualifier d'étrangère à plus d'un titre; voilà aussi pourquoi il faut tendre de plus en plus à chercher notre nourriture intellectuelle ailleurs que chez les Américains, ou chez leurs frères qui partagent avec nous les privilèges du "Commonwealth" britannique...

Vous me direz: Etes-vous bien sûr que nous de l'Ontario, nous ne prenions nos informations que dans des revues anglaises ou américaines?

Faisons le compte des revues et journaux français susceptibles d'entrer chez-nous. Plusieurs familles reçoivent le DROIT; des unités, la PRESSE de Montréal, et ce n'est pas un progrès...; quelques personnes sont abonnées à la REVUE POPULAIRE, et... c'est tout. Combien des nôtres ne reçoivent que le journal local, lequel est toujours une feuille anglaise neutre, pour ne pas dire plus.

Mais quand il s'agit d'une revue pour occuper les loisirs, l'étalage du coin nous invite avec ses publications de couleur, ses titres sensationnels; qui prendrait la peine d'écrire à Montréal pour un abonnement français? Le temps est court et nous avons sous la main ce que déjà, malheureusement, nous considérons comme le plus propre à nous distraire. Il y a bien cette librairie "LOISIRS", sur la rue Notre-Dame, où nous en trouverions du français, mais elle est encore si menue, si peu tapageuse... et alors, nous optons, sans même y penser, pour la revue américaine ou torontoise, laquelle nous sert avec la libéralité qu'on lui connaît...

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Ce caractère fantasque, ces tenues libres, qui différencient si bien leur esprit du nôtre, heurtent-ils encore nos sentiments, ou bien s'ils nous amusent, nous distraient? Et s'il en était ainsi, ne serait-ce pas un signe que nous devenons peu à peu des leurs?

Faisons une expérience. Achetons une revue française et tentons-en la lecture. L'ennui nous gagne, nous la trouvons fade, terne... Essayons une séance de cinéma français. Notre préférence va d'emblée à la pellicule américaine; nous perdons les mots que prononcent les acteurs; nous en accusons la technique française, sans penser que, pour une part, ce pourrait bien être que notre oreille n'entend plus avec son acuité d'autrefois le langage de nos ancêtres... La gauloiserie que nous saisissons au passage nous choque et nous la qualifions d'immorale..., sans nous rappeler alors la magnifique exposition de chairs colorées de notre dernier film américain... La crudité de l'expression française, pas plus que le réalisme des tableaux américains, ne s'excusent. Pourquoi alors de condamner l'un et...gracier l'autre?

Ces coups de sonde décèlent, à n'en pas douter, une marche descendante de notre "température" française. A nous de voir où nous en sommes, et, comme il est toujours temps pour bien faire, d'amplifier notre résistance, d'opposer des barrages à la marée montante du paganisme américain ou anglais.

Sacrifions le plaisir béat de regarder, à la joie plus humaine de comprendre avec notre intelligence; pour cela, lisons du solide, emmagasinons des connaissances, refaisons nos forces intellectuelles et morales, au lieu de flâner passivement devant les fétiches de l'illustré païen ou du cinéma américain. Nous pourrons alors nous croire plus dignes du beau titre de chrétien et moins exposés à devenir de ces êtres hybrides qui n'ont de français que le nom!

Académie française

Lundi le 26 février, au collège, l'Académie française tenait enfin sa seconde réunion attendue depuis longtemps. La séance débute avec une courte prière et la présentation des travaux par le Président, Alcide Casaubon. Nous étudions en cette séance l'oeuvre et la vie de deux éminents contemporains, Ernest Psichari et Antoine de Saint-Exupéry.

Jérôme Gagnier, humaniste candidat présente un parallèle admirablement bien mené entre les deux écrivains. "Deux taciturnes, ils cherchent dans les étendus silencieuses du désert favorables à la méditation la réponse à ces questions; Que suis-je parmi les hommes? Que dois-je faire sur cette terre? St-Exupéry apprend l'amour et le service des hommes, tandis que Psichari parvient à la religion catholique et monte vers Dieu. Et St-Exupéry semble vouloir pratiquer la morale chrétienne, sans toutefois adhérer au catholicisme. Psichari enfin est le plus grand parce qu'il est allé plus haut."

Maurice Saulnier, rhétoricien candidat, refait la vie de Psichari et marque l'évolution de sa pensée vers la croyance chrétienne. "Nous rencontrons Psichari sur trois terrains: en France, dans la tempête, au Sahara, dans ses recherches, et de nouveau en France, dans l'exaltation de son âme. Ernest Psichari naquit et grandit à Paris dans un milieu libre-penseur et de haute intellectualité. Son origine grecque et bretonne marquèrent fortement son caractère. Il fit de brillantes études où il adora les belles-lettres, les classiques grecs et les poètes modernes. Après une aventure d'amour où sa mie lui échappa, il s'engouffra, dégoûté, dans la débauche. Il ne devait pourtant pas y mourir. Une idée jaillit: l'armée! Et ce fut la première victoire sur son coeur. Ses deux expéditions au désert furent une grande richesse pour son âme. Psichari lui-même a tracé dans ses ouvrages littéraires, en particulier dans le Voyage du Centurion l'action merveilleuse de la grâce. Les grandes masses de silence font vibrer son impressionabilité d'artiste. La première idée qui s'empare de lui, c'est l'idée de la patrie. Cette pensée le met sur la route de la Vérité, qu'il trouve parmi les voix du désert. Revenu en France en 1912, il se convertit et voulut s'élever jusqu'à la perfection chrétienne. Il avait même décidé de se consacrer à Dieu dans le sacerdoce. Mais la guerre l'appela. Il combattit comme un croisé et mourut comme un martyr son chapelet au bras. Parti du nihilisme doctrinal, Psichari s'était élevé jusqu'à la Sainteté."

M. Roland Lauzon, rhétoricien, fait ressortir, dans l'oeuvre de St-Exupéry son amour de l'humanité. "Toute la vie de St-Exupéry s'est passée à étudier l'homme dans ses rapports avec l'humanité. L'esprit est oubliée et la seule attention qui se manifeste se borne au corps. Aussi, les hommes s'ignorent et négligent leurs attaches à la terre. Le terrain qui les a fondés, dont la "Vérité" est de montrer aux humains ce qu'ils sont. Les événements qui intéressent le plus un homme, ce sont ceux de sa propre vie. Bien que la nature humaine soit toujours la même, elle est différente quant à ses ingrédients: souffrances, joies, amitiés, toutes ces choses qui font la "pâte humaine." Voilà ce que St-Exupéry demande de respecter et à quoi il fait allusion lorsqu'il dit "Je n'aime pas que l'on abîme les hommes". Les hommes, séparés par leurs divers états et dissemblances, se réuniront dans l'amour de la terre. St-Exupéry, taciturne, penseur, aime mieux travailler à cette union par des actes que par des paroles. C'est l'homme de bonne volonté. Il vit la morale chrétienne sans la foi. Le style de St-Exupéry paraît négligé, c'est qu'il s'est surtout appliqué à l'image, au contraste frappant, à l'originalité de la pensée. Il se fait comprendre, et son message se fixe dans la mémoire. St-Exupéry a terminé ses oeuvres par un dernier appel à la bonne volonté, exigeant le respect de l'homme, possesseur de sa planète, la Terre.

Le Président remercie les conférenciers et signale l'importance accordée à la haute culture intellectuelle, non seulement au sein de l'Académie, mais dans chaque classe, en particulier chez les Humanistes par la création d'un journal de classe et chez les Rhétos dans leurs débats parlementaires.

Le R. P. Cadieux S.J., modérateur, rappelle que les trois écrivains déjà étudiés, Claudel, Psichari et St-Exupéry furent les fervents du silence où ils trouvèrent la vérité et la paix. Puis il nous fait part du projet d'une séance publique et aussi de celui de la publication des quatre travaux déjà présentés sur Claudel, lors de notre première assemblée.

La séance se termine par une brève allocution du R. P. Wilfrid Nadeau, s. j. président d'honneur. Le R. P. Nadeau insiste sur l'art important de faire valoir un travail par une bonne présentation et une diction soignée. "Vous devez, ajoute-t-il, assurer à votre vie future une élévation, par le contact présent d'auteurs tels que Psichari et St-Exupéry". Il nous rappelle enfin le travail incessant fourni par notre modérateur, le R. P. Lorenzo Cadieux, S.J., et nous invite à suivre son exemple, et à continuer d'aimer la vraie culture chrétienne.

La réunion mensuelle des membres de l'Académie française constitue sans contredit le fait marquant de la vie intellectuelle du Collège. Les sept travaux déjà présentés ne sont que le début d'un vaste programme d'étude des meilleurs auteurs de la littérature française et de la littérature canadienne. Nous espérons que bientôt la publication de ces travaux communiquera au grand public l'enthousiasme des Académiciens pour la culture littéraire.

Raymond BELANGER,
secrétaire.

Un rapport sur le capital humain

Amusons-nous un peu!

N.d.l.r. Un pince-sans-rire nous communique le "rapport confidentiel" suivant relativement au capital humain du Canada, rapport qu'aurait préparé l'ancien ministre de la Défense nationale, le colonel Ralston. Croyez-le...ou non!

CAPITAL HUMAIN

Population du Canada	12,500,000
Gens au-dessus de 65 incapables de travailler	3,200,000
Restent pour faire le travail	9,300,000
Membres des forces armées (Active)	600,000
Restent pour faire le travail	8,700,000
Enfants au-dessous de 16 ans	4,100,000
Restent pour faire le travail	4,600,000
Employés au gouvernement fédéral	3,000,000
Restent pour faire le travail	1,600,000
Employés aux gouvernements provinciaux	1,520,000
Restent pour faire le travail	80,000
"ZOMBIES" (Conscrits)	79,998
Restent pour faire le travail	2

Ces deux sont Mackenzie King et moi.

RALSTON

Lamitié est le ciment de la vie. Amyot.

O.-J. GODIN B.A.
AVOCAT
Edifice Frontenac - Sudbury
18 Durham nord - Tél. 4-4091

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

Librairie Loisirs
82 rue Beech Tél. 3-0700

Nous avons reçu des Dictionnaires "LAROUSSE COMPLET" pour les écoles à $1.25. Qu'on s'en procure pendant qu'il y en a.

Si vous avez besoin de bons livres de lecture pour vous distraire, venez ou téléphonez à la librairie Loisirs 3-0700.

- LISEZ:—Delly
- LISEZ:—En Guettant les Ours
- LISEZ:—Un Homme et son Péché.

Théâtre **REGENT**
Dimanche à minuit, lundi, mardi, mercredi
"THE SUSPECT"
avec Charles Laughton et Ella Raines
aussi
"DANCING IN MANHATTAN"
avec Jeff Donell

Au **GRAND**
Jeu. ven. sam. les 6, 6, 7 avril
YOU'RE IN THE ARMY NOW"
Jimmy Durante
"MARSHALL OF RENO" — Wild Bill Elliott, Geo. "Gabby" Hayes
En plus: caricature et chapitre 9 de la série "Black Arrow"
Lun. mar. mer. les 9, 10, 11 avril
"DESTINATION TOKIO"
avec Cary Grant, John Garfield
"CRAZY KNIGHTS"
Billy Gilbert, Shemp Howard et Maxie Rosenbloom
Et dernières nouvelles mondiales

Théâtre **CAPITOL** Sudbury
commençant à minuit dimanche, lundi à jeudi
Joan Fountaine, Arturo De Cordova
dans
Frenchman's Creek
EN COULEURS